Toul'Horizon

Le magazine municipal de Toulaud

Décembre 2017 - N°31

Crédit photos : http://acsseyssinet.over-blog.com + Réflexité *(Réunion PLU/Agriculture - 11/01/2017)*

CBS REMORQUES

1228 route de Monsano
07130 TOULAUD
T : 04.75.80.01.61
F : 04.75.40.47.18
contact@cbs-remorques.fr

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI

8H - 12H / 14H - 18H

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET

www.cbs-remorques.fr

VOUS TROUVEREZ :

- TOUS TYPES DE REMORQUES FABRIQUÉES DANS NOS ATELIERS
- UNE LARGE GAMME DE PIÈCES DÉTACHÉES

Contactez-nous !

04.75.80.01.61

SARL GARAGE *Allemand*

Tél. 04 75 40 32 53

1225, route de Monsano 07130 TOULAUD

STYL' CREATION

COIFFURE MIXTE

04 75 80 06 84

Les Muriers - 07 Toulaud

Teletech INTERNATIONAL SAS

orias Intermédiaire en assurance

European Social Label 2012-2013

La relation client

à vos mesures

Les Casques d'Or 2007

AFAQ

60 rue du Mistral 07130 Toulaud
Tel : 04 75 79 10 00
www.teletech-int.com

Christophe Chantre, Maire

EDITO

Tenir compte des nouvelles exigences environnementales, maîtriser les ressources foncières, contenir l'étalement urbain, réfléchir aux liaisons intermodales, penser autrement l'habitat, redéfinir la mixité sociale et multiplier les liens intergénérationnels à l'horizon 2030, telle est la mission que doivent achever cette année les élus.

Mission d'équilibriste visionnaire qui aboutira sur un schéma global d'aménagement pour nous projeter dans l'avenir. L'enjeu est de taille puisque l'équation à résoudre doit être approuvée par une enquête publique et les services de l'Etat. La révision du Plan Local d'Urbanisme est complexe au vue de l'étendue de notre territoire - 3473 hectares - composé d'un ancien village, de zones résidentielles et artisanale, d'une plaine agricole et d'espaces boisés. Savoir conjuguer tous ces éléments est un impératif politique et cela a pris tout son sens lors des ateliers citoyens qui ont mis en exergue les richesses patrimoniales et le cadre de vie qu'ils souhaitent préserver. C'est un véritable projet de vie à esquisser pour les générations futures.

Loin de cette structure fonctionnelle, un éclairage organique est apporté dans ces pages pour jardiner sur un mode alternatif. L'objectif est de vous familiariser avec la permaculture, qui n'est pas si loin de l'agriculture raisonnée de nos ancêtres, qui connaissaient déjà avec une certaine acuité le bon sens potager. Etre autosuffisant et respectueux de la nature redevient d'actualité alors qu'à l'origine il s'agit d'une qualité humaine par essence. Parfois la graine donne des fruits alors qu'aucune action humaine n'a été opérée...

En complément de cette approche agraire, il est aussi nécessaire de phosphorer sur le caractère péri-rural de la commune et aborder ses contraintes. Un article sur l'assainissement vous permettra d'en cartographier la complexité et de prendre conscience des mises aux normes incontournables liées au Grenelle II. Et songer que, près d'un tiers de notre consommation d'eau potable termine son périple au fond des commodités de tout un chacun.

Toujours dans le développement durable mais côté mobilité, la municipalité a acquis, grâce aux aides de l'Etat, un véhicule électrique. La nouvelle taxe sur le diesel impacte fortement les communes et ses habitants ruraux qui effectuent plusieurs trajets quotidiens. Dans cette transition énergétique, un effort supplémentaire est exigé sans proposer de solutions aux collectivités, pour les transports en commun, moins préjudiciables.

Plus que jamais notre tissu associatif se développe et s'enrichit de diverses activités, orchestrées par de dynamiques bénévoles qui pourront toujours compter sur la municipalité pour les épauler.

A l'aube de cette nouvelle année, mes pensées vont vers les personnes disparues trop tôt et les citoyens qui connaissent ponctuellement des situations fragiles.

Au nom de mon conseil municipal, il me reste à vous souhaiter nos meilleurs vœux de bonheur pour l'année 2018. Puissent l'humanité, la solidarité, la générosité qui sommeillent en chacun d'entre nous se manifester chaque jour.

MAIRIE

Heures d'ouverture du secrétariat :

Du lundi au vendredi : *13h à 16h30*

(Permanence téléphonique : 8h/12h - 13h/17h30)

Permanence de Monsieur le Maire :

Le jeudi de 16h à 18h30

Permanence des Adjoints : ***(Sur rendez-vous)***

Patrice Pommaret, Marcelle Deyres, Christian Audemard, Geneviève Sévenier, Stéphane Chantepy.

Permanence du CCAS :

Sur rendez-vous.

Tél : 04.75.60.49.52 / Fax : 04.75.40.27.85

mail : mairie@toulaud.fr / Site : www.toulaud.fr

CANTINE SCOLAIRE

04.75.60.49.55

GARDERIE PERISCOLAIRE

CENTRE DE LOISIRS

06.74.01.25.60

AGENCE POSTALE COMMUNALE

04.75.40.33.35

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30/16h30

Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h30/11h30

Vendredi : 13h30/17h00

Samedi : 8h30/12h00

VEOLIA EAU

0 969 323 458

Numéro non surtaxé

Du lundi au vendredi de 8h à 19h,

Le samedi de 9h à 12h.

Urgences Techniques : 7j/7 24h/24.

BIBLIOTHÈQUE

"Les vers à soi"

LUNDI : 16H30 - 18H

MARDI : 16H30 - 19H

MERCREDI : 9H30 - 11H / 16H - 18H

VENDREDI : 16H30 - 19H

SAMEDI : 10H - 12H

Pendant les vacances scolaires

MARDI : 16H30 - 19H

VENDREDI : 16H30 - 19H

SAMEDI : 10H - 12h

100, rue des Mûriers 07130 Toulaud

09 77 48 86 00

biblio@toulaud.fr

SANTE

Médecin

Dr Fargier-Lagrange
160 rue des Mûriers 07130 Toulaud
04.75.40.28.28

Infirmières

Cabinet Jacquet-Champ-Costechareyre
150 rue des Mûriers 07130 Toulaud
04.75.40.34.48

ECOLE MATERNELLE

04.75.60.49.57

ecole.mat@toulaud.fr

ECOLE ELEMENTAIRE

04.75.60.49.56

ecole.elem@toulaud.fr

DECHETTERIE

170 rue de la Traverse
ZA LES UFERNETS 07130 TOULAUD

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi	8h00 / 12h00
Jeudi	8h00 / 12h00
Samedi	8h00 / 12h00

ORDURES MENAGERES

RAMASSAGE

* **le mardi matin** *(Conteneurs et poubelles individuelles)*
* **le vendredi matin** *(Conteneurs uniquement)*

Tarifs de location de la salle polyvalente *

* sous réserve de modifications	Journée 9h/9h		Du vendredi 12 h au dimanche 9 h (N.B.)		Du samedi 9h au lundi 9h		Du vendredi 12h au lundi 9h
	demi-salle	salle entière	demi-salle	salle entière	demi-salle	salle entière	Salle entière
Particuliers ou associations de Toulaud	122,00 €	222,00 €	160,00 €	297,00 €	160,00€	297,00 €	398,00 €
Extérieurs	260,00 C	455,00 C	330,00 C	620,00 C	330,00 C	620, 00 C	750,00 C

- Location " banc " : 1,50 €
- Location " table " : 3,00 €
- Nettoyage salle : 50,00 € *(1/2 salle)*
  75,00 € *(Salle entière)*

Contact :

04 75 60 49 52

ETAT CIVIL

Naissances

Gabrièle KULKARNI 02/12/2016
Noé HERAUD 12/12/2016
Naomi LEBOUTEILLER VALETTE 22/12/2016
Gabin DAL ZOTTO 12/02/2017
Maé CAUCHARD.....01/03/2017
Louison BRUNEL 08/04/2017
Margaux LAURENT 13/04/2017
Romain BEGUE 09/05/2017
Axel KUCIPAK 09/05/2017
Maëline MONTRET 20/05/2017
Anna BUISSON 04/06/2017
Mila PUEL 08/06/2017
Naël VACHER 05/07/2017
Lucie ROCHE 11/08/2017
Agathe VALETTE 12/08/2017
Faustine HOCQUET-BINET 28/08/2017
Gayané SERABIAN 09/09/2017
Rose de CASTRO 14/09/2017
Lyana MEREL 03/11/2017

Mariages

Narantuya GURSED et Pierre GUERBER.....
.....11/02/2017
Meglena SAGE et Christophe RAILLARD ..
.....06/05/2017
Fanny VERNET et Mathieu WENDEL.....
.....29/07/2017
Madeleine CHAUCHE et Gérard POURRET
.....21/10/2017

Décès

Bernadette VALLA née REY 26/12/2016
Gisèle CASAGRANDE née CORADE 30/12/2016
Marcel VALLA.....18/01/2017
Elisabeth JUNILHON.....22/02/2017
Marc ROCHE 05/04/2017
Jean RUISSON.....22/04/2017
Gérard VOLLE.....28/07/2017
Perrine MAISONNEUVE 18/10/2017
Jacky BERGER 20/11/2017

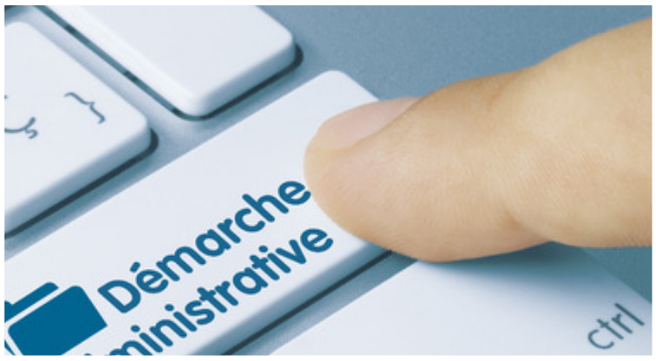

L'ENREGISTREMENT D'UN PACS EN MAIRIE

Le pacte civil de solidarité est un contrat conclu par deux personnes physiques majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Depuis le 1er novembre, le PACS est de la compétence des communes. Il revient désormais à l'officier de l'état-civil, et non plus au greffe du tribunal d'instance, de recevoir la déclaration conjointe de Pacs, la modification de la convention de Pacs et la dissolution de celui-ci.

La Commune compétente pour enregistrer un Pacs

Les personnes qui concluent un Pacs en font la déclaration conjointe devant l'officier de l'état-civil de la commune dans laquelle elles fixent leur résidence commune (résidence principale). Elles justifient de leur adresse commune par une attestation sur l'honneur.

Pour les Pacs conclus avant le 1er novembre 2017

Pour modifier ou dissoudre les Pacs enregistrés avant le 1er novembre 2017, les partenaires doivent s'adresser à la commune du lieu du greffe du tribunal d'instance qui a procédé à l'enregistrement du Pacs.

Dépôt du dossier au secrétariat de la mairie qui procède à son contrôle.

Le dossier complet (liste des pièces disponibles sur demande en mairie) sera déposé en mairie.

L'enregistrement par l'officier d'état civil

Le secrétariat de la mairie fixe le rendez-vous d'enregistrement par le maire ou l'un de ses adjoints. Les deux partenaires doivent obligatoirement être présents.

LISTE ÉLECTORALE

Les formulaires de demande d'inscription sur la liste électorale avec la liste des pièces obligatoires à fournir (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmés depuis moins d'un an et justificatif de domicile de moins de 3 mois) sont disponibles en mairie ou sur internet sur service-public.fr. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. Ils recevront leur carte électorale courant Mars.

Attention : ***Il appartient à chacun de vérifier son inscription sur la liste électorale.***

CARTES GRISES ET PERMIS DE CONDUIRE : DEMARCHES EN LIGNE

Depuis le début de l'année 2017, l'Etat modernise les démarches liées aux titres réglementaires que sont : la carte d'identité, le passeport, le permis de conduire et la carte grise *(certificat d'immatriculation)*. Les mairies ont d'ores et déjà mis en place les nouvelles procédures relatives à la délivrance de la carte d'identité et des passeports. Désormais, ce sont les cartes grises et les permis de conduire qui seront délivrés par voie dématérialisée. Depuis le 6 novembre 2017, sur tout le territoire national, **préfecture et sous-préfectures n'instruisent plus les demandes de titre liées aux certificats immatriculation et aux permis de conduire**. Ces compétences sont transférées à des Centres d'Expertise et de Ressources des Titres *(CERT)*.

L'intégralité des démarches sont désormais à effectuer en ligne, 24h/24, 7j/7 sur le site Internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), www.ants.gouv.fr, soit, pour certaines opérations, par l'intermédiaire d'un tiers de confiance *(professionnels de l'automobile ou auto-écoles)*.

Les usagers ne disposant pas ou ne maîtrisant pas Internet pourront être accompagnés dans un point d'accueil numérique dans l'une des 21 Maisons de service au public répartie sur le département *(liste disponible sur le site Internet de la préfecture)* ou en préfecture et en sous-préfecture.

Pour en savoir plus :

- Présentation des démarches en ligne : *http://www.demarches.interieur.gouv.fr/*
- Site internet Service public
- Site internet des services de l'Etat en Ardèche : *www.ardeche.gouv.fr rubrique* « démarches administratives.

RECENSEMENT

Les jeunes filles ou garçons qui atteignent l'âge de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile au cours du mois de leur anniversaire. Venir en mairie avec le livret de famille des parents et la carte d'identité du mineur.

CARTE D'IDENTITÉ PASSEPORT

Désormais seules certaines mairies délivrent ces documents.

Dans notre secteur s'adresser à la mairie de Guilherand-Granges en prenant rendez-vous au 04.75.81.35.61.

Pour en savoir plus :

www.guilherand-granges.fr
www.service-public.fr

BUDGET COMMUNAL

Maîtriser pour investir

Le 30 mars 2017, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte administratif 2016 et le budget primitif 2017.

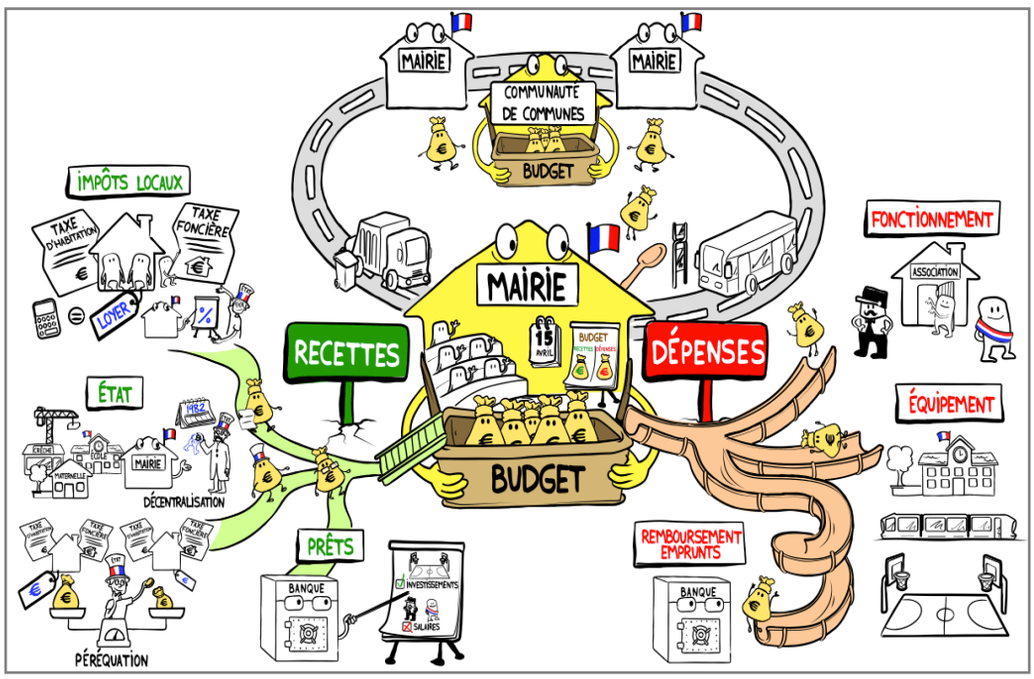

Pour rappel, le budget primitif retrace les dépenses et les recettes des services communaux ; il est divisé en deux grandes parties dénommées "section de fonctionnement" et "section d'investissement".

La section de fonctionnement regroupe essentiellement en “dépenses”, toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux.

Les “recettes” sont composées des produits indispensables à la commune pour assurer le fonctionnement des services, à savoir :

- la fiscalité locale *(impôts et taxes)*,
- les produits des services *(cantine, ALSH, salle polyvalente…)*
- la Dotation Globale de Fonctionnement *(l'Etat)*
- Subventions reçues d'autres collectivités locales *(Département, Région, etc.)*

Pour information, la DGF *(Dotation Globale de Fonctionnement)* représentait pour la commune de TOULAUD en 2008, 244.310 euros soit 28,80% du total des recettes de fonctionnement. Aujourd'hui, la DGF, suite aux différentes baisses imposées par l’Etat ne s’élève plus qu’à 221.289 euros soit 16.61% du total des recettes.

L'amélioration de la vie des toulaudains est une priorité. Pour y répondre, nous devons maîtriser un budget qui progresse *(besoins, services etc.)* face à des dotations en baisse. L'annonce de la suppression de la Taxe d'Habitation ne nous rassure pas.

Mais nous devons poursuivre les efforts. Un village qui n'a pas de projets est un village qui, peu à peu, se meurt.

La réhabilitation de la Cure est la prochaine étape de notre mandat *(voir détail dans l'article Urbanisme/travaux)*. Nous l'abordons sereinement grâce à une capacité d'autofinancement solide permettant de faire appel à l'emprunt sans difficulté. L'objectif est que le programme soit autofinancé à plus de 50%.

Voici comment sont utilisés 100 euros, versés par un toulaudain, en dépenses de fonctionnement *(cf tableau ci-contre)* :

- les charges à caractère général représentent 21 euros. Il s'agit essentiellement des achats de prestations de services *(cantine)*, l'énergie *(électricité)*, l'entretien...
- les charges du personnel représentent 38 euros,
- le virement à l'investissement nous permet d'engager les projets futurs. La maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de dégager 21 euros à l'investissement,
- la participation à la communauté de communes s’élève à 11 euros,
- enfin, diverses charges pour environ 9 euros.

Focus sur

la dette communale

La dette de la commune s'élèvera à moins de 1.000.000 d’euros au 31 décembre 2017 soit 560 euros par habitant.
Rappelons que les clignotants sont orange à compter de 800 euros/habitant et rouge au-delà de 1000 euros.
La dette par habitant devrait ressortir à environ 700 euros après l'emprunt qui sera effectué pour la réhabilitation de la cure.

Section de Fonctionnement

Dépenses		
	CA 2016	Base 100 (1 149 266)
Charges à caractère général	215 240 €	21 €
Charges de personnel	402 675 €	38 €
Autres charges de gestion courante + Charges exceptionnelles	65 066 €	6 €
Charges financières	33 498 €	3 €
CCRC	111 973 €	11 €
Virement à l'investissement	221 223 €	21 €
Total des dépenses	1 049 675 €	100 €

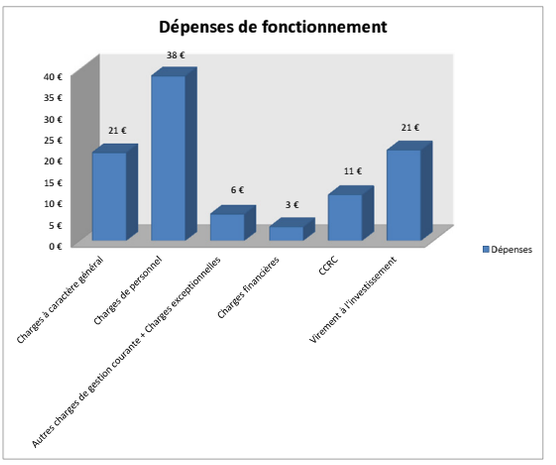

Recettes	
	CA 2016
Produits de services + Atténuation de charges	87 666 €
Impôts et taxes	530 870 €
Dotations et participations	337 652 €
Autres produits de gestion courante	30 305 €
Produits financiers	2 135 €
Excédent de fonctionnement reporté	145 625 €
Total des recettes	1 134 253 €

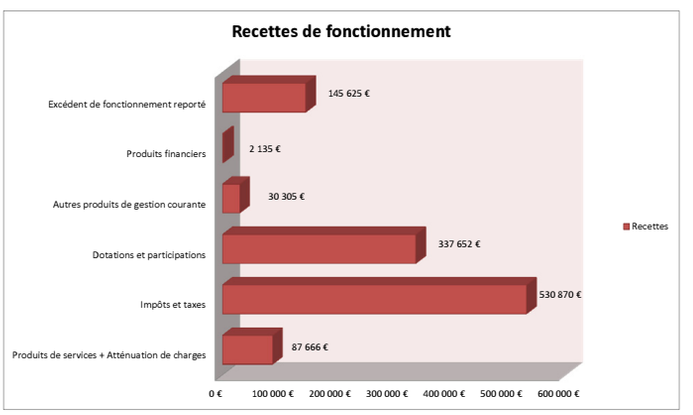

Section d'Investissement

Dépenses prévisionnelles d'investissement	
	BP 2017
Réserves foncières	70 000 €
Aménagement du CD 279	114 000 €
Cure	780 000 €
Aménagement école élémentaire	24 000 €
Emprunts : remb. du capital	100 000 €
Total	1 088 000 €

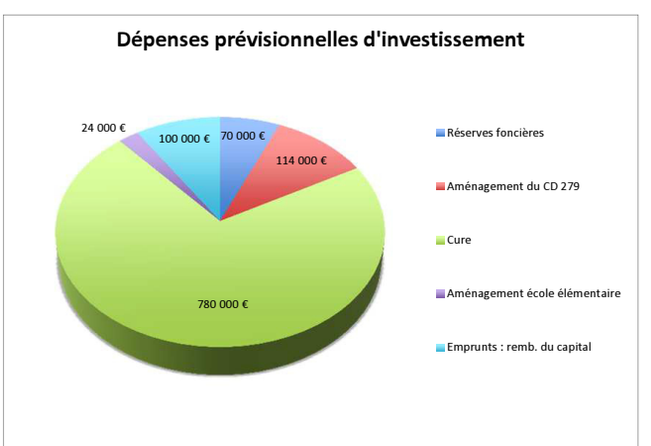

Recettes prévisionnelles d'investissement	
	BP 2017
Aménagement école élémentaire	6 000 €
FCTVA	46 031 €
Taxe d'aménagement	25 000 €
Cure	480 000 €
Virement section de fonctionnement	334 504 €
Emprunts	300 000 €
Total	1 191 535 €

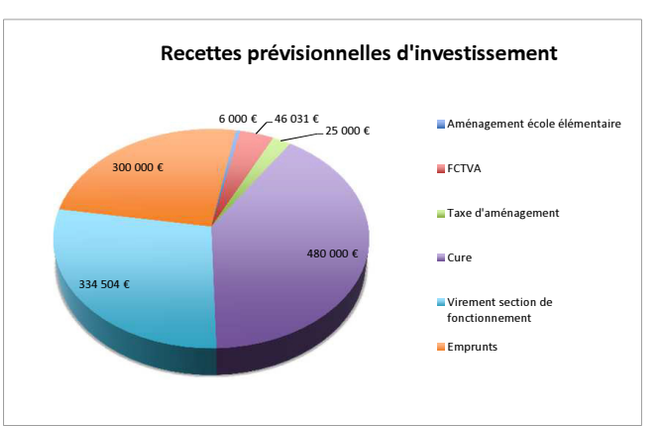

Des nouveautés depuis la rentrée

Ecoles

Grâce aux effectifs, mais aussi à la mobilisation des parents d'élèves, des enseignants, des élus locaux, départementaux et régionaux, un poste supplémentaire a été octroyé à notre école élémentaire.
Laurène Hilaire a pris en charge une classe de 23 élèves de CE2 et CM1. Elle est très contente de cette nomination. Notre commune est semble-t-il très demandée.
Cette quatrième classe permet aux enfants et aux enseignants de travailler dans de bonnes conditions.

A l'école maternelle, les effectifs sont très importants pour 2 classes : 61 enfants. **Parents d'enfants nés en 2015, merci de signaler au plus tôt en mairie la rentrée de votre enfant à l'école maternelle en septembre 2018**. L'inspection nous demande les chiffres prévisionnels dès le mois de décembre.

La municipalité a rénové entièrement l'école élémentaire et les locaux périscolaires et participe financièrement chaque année pour soutenir les projets pédagogiques (paiement de l'intervenant musique, des transports pour les sorties, des ordinateurs...).

NOUVEAUX ARRIVANTS

L'adjointe aux affaires scolaires se tient à votre disposition pour vous faire visiter nos écoles et vous expliquer toutes les prestations proposées en périscolaires.

Un logiciel offre la possibilité de réserver les prestations, les modifier ou les annuler mais aussi les payer par internet.
N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou besoins.

Les élus tiennent à remercier les enseignants qui, par leur dynamisme permettent aux enfants de vivre des années scolaires enrichies de nombreuses activités et sorties très appréciées et les parents d'élèves qui, par l'intermédiaire de l'amicale laïque, créent chaque année de nombreux événements et apportent un important soutien financier à nos écoles.

CANTINE

Nous rappelons aux parents qu'ils peuvent recevoir les menus par mail sur simple demande au secrétariat de mairie.

Depuis le mois de novembre et afin de créer des liens intergénérationnels, la cantine scolaire est accessible tous les mardis aux habitants de Toulaud de 70 ans et plus *(pour un couple, il suffit que l'un des deux ait 70 ans)*.
Les inscriptions doivent être faites une semaine avant au plus tard au secrétariat de mairie, les places sont limitées..

GARDERIE

Pendant les vacances de Toussaint, la garderie a fait l'objet d'un réaménagement afin que les enfants puissent bénéficier d'un cadre moins scolaire et plus convivial.

Depuis la rentrée en septembre et suite au retour des 4 jours d'école par semaine, une garderie a été mise en place les mercredis matins de 7h30 à 12h30 suite à un sondage réalisé auprès des parents en fin d'année scolaire 2017.
Deux animatrices accueillent les enfants qui peuvent arriver de 7h30 à 8h30 et peuvent repartir entre 11h30 et 12h30. La tarification s'établit désormais à l'heure *(toute heure commencée étant due)*.
Cependant très peu d'enfants sont inscrits *(de 6 à 10)* à cette garderie contrairement à la forte demande exprimée lors du sondage.
En effet, 12 familles *(représentant 18 enfants)* avaient déclaré en avoir besoin tous les mercredis, 8 familles *(représentant 14 enfants)* en avoir besoin 1 mercredi sur 2 et enfin 9 familles *(15 enfants)* occasionnellement.
Cette garderie sera maintenue comme prévu à l'identique toute l'année scolaire. Mais cette faible fréquentation amène la commission "Affaires scolaires" à réfléchir sur la formule à mettre en place pour l'année scolaire prochaine.

CENTRE DE LOISIRS

Les enfants sont accueillis dès l'âge de 4 ans.
Les activités et sorties proposées attirent de plus en plus d'enfants. Les effectifs sont passés de 13 enfants en février 2017 à 30 enfants lors des dernières vacances de Toussaint.

Au programme des prochaines vacances

12 au 16/02/2018

Lundi : travaux manuels et jeux divers
Mardi : *sortie journée :* luge et visite du musée des automates à Lans en vercors
Mercredi : travaux manuels et jeux divers
Jeudi : journée poterie avec l'intervention de Mme Chabot
Vendredi : loto géant avec lots, et cinéma

09 au 13/04/2018

Semaine à dominante sportive avec des intervenants diplômés *(Mr Carton et Mr Cholvy)*. Seront aussi au programme, la venue d'un intervenant de l'Arche des Métiers du Cheylard et une sortie à la journée à Ardelaine à Saint-Pierreville.

Eté 2018

JUILLET 2018 :
Du 09 au 13/07 : mini camp ardèche *(Darbres 3 jours du 9 au 11/07)*
Du 16 au 20/07 : semaine sportive avec MM. Carton et Cholvy
Du 23 au 27/07 : mini camp Drôme "musiflore" *(du 25 au 27/07)*. Sortie envisagée : bateau à roue à Saint Nazaire-en-Royans.

AOUT 2018 :
Du 27 au 31/08 : Sortie Aven d'Orgnac, fabrication d'une grotte géante, sortie à Soyons, en demi journée, au Jardins des Trains Ardéchois.

Accrobranches et "mini-camp montgolfière" étaient au programme de l'ALSH de l'été 2017

Le bonheur est dans l'assiette

La cantine, un restaurant convivial adapté aux goûts des enfants, tout en leur faisant découvrir la richesse de notre patrimoine culinaire.

La société ELIOR, fournisseur de notre cantine scolaire, contribue à relever l'enjeu de santé publique lié à une mauvaise alimentation, en proposant des menus équilibrés, en utilisant des ingrédients durables pour relever les défis environnementaux liés à l'agriculture, et rendre les approvisionnements plus responsables à ancrage territorial.
Elle s'engage également à supprimer l'huile de palme pour lutter contre la déforestation, ainsi que les œufs de poules élevées en cage.
Chaque jour le menu est composé d'un produit bio.

Toute l'année des menus à thème sont proposés pour aiguiser le goût de nos enfants.

SEPTEMBRE Menus rentrée

OCTOBRE Semaine du goût,
Invitation à découvrir la cuisine du monde.
Divers menus sont proposés chaque jour :
Salamis Danois, moussaka, farfalle huile d'olive, African salade, pavé de lieu Tunisienne, salade de quinoa, chili con carné, purée de potiron, cheddar, sauté de volaille, caramel riz.

NOVEMBRE Une montagne de saveurs.

DECEMBRE Le 22 repas de Noël.

JANVIER Le 11 galette des rois.
Le 19 l'Allemagne.

FEVRIER Le 2 Chandeleur.

MARS Le 1er Asie (nouvel an Chinois).

AVRIL Le 5 repas de Pâques.
Le 26 olé viva Espanà.

MAI Le rouge fait son show (pas le vin).
Le 31 les USA.

JUIN Fraich'attitude.
Repas de fin d'année.

BON APPETIT !

ELIOR, RESTAURATEUR DE RÉFÉRENCE

EN FRANCE, CHAQUE JOUR, NOS 25 800 COLLABORATEURS SERVENT
1,4 MILLION DE CONVIVES DANS 9 490 RESTAURANTS.

Elior Participations, Société en Commandite par Actions au capital de 5 309 530 euros, dont le siège social est à Paris La Défense Cedex (92032), 9-11 allée de l'Arche, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 380 545 678 RCS NANTERRE

Made by CONTENT DESIGN L.A.B

elior.fr
Elior enseignement
Direction Régionale Centre Est
T:+33 04 72 68 99 00

elior

Boulangerie Bertin

à Toulaud depuis l'an 2000

Votre artisan boulanger vous accueille du mardi au dimanche :

mardi	*6h30 - 13h / 15h30 - 20h*
mercredi	*6h30 - 13h / 15h30 - 20h*
jeudi	*6h30 - 13h / 15h30 - 19h*
vendredi	*6h30 - 13h / 15h30 - 20h30*
samedi	*6h30 - 13h / 15h30 - 20h30*
dimanche	*6h30 - 12h30*

MG CONCEPT EURL

07130 TOULAUD

MAÇONNERIE

NEUVE ET RENOVATION

SPECIALISTE JOINT DE PIERRE

TOITURE ABRI

EXTENSION

FAÇADE

Mg concept toulaud

06.26.03.91.21

Papier ou numérique : l'info a tout son sens

La commission "information-communication" s'est encore réunie de nombreuses fois cette année pour préparer tous les documents et informations destinés aux toulaudains.
Comme toujours, dans la bonne humeur, Patrice, Nathalie, Christian, Stéphane, Jean-Noël, Christophe D., Christophe C. et Bérénice ont travaillé à l'élaboration de deux Toulaud'Infos, de ce Toul'horizon ainsi que de tous les documents de communication de la commune : programme du centre de loisirs, cartes de voeux, invitations...
L'an prochain, la commission va se lancer dans un nouveau "grand" chantier : celui de la modernisation de notre site internet. Avec 3000 visites/mois, il est, au quotidien, avec le panneau lumineux d'informations, le principal lien entre les Toulaudains et l'actualité de leur commune. Rendez-vous fin 2018 voire début 2019 pour cette nouvelle mouture, plus accueillante, plus complète, plus dynamique et plus interactive.
En attendant vous trouverez toute l'info municipale et associative sur les 10 panneaux d'affichage qui ont été disposés en septembre dans differents quartiers de la commune afin que chaque toulaudain puisse avoir le même niveau d'information.

Echanger pour mieux préparer l'avenir

Deux événements ont plus particulièrement marqué cette année 2017.

* Le forum des associations qui a eu lieu le vendredi 08 septembre 2017.
Celui-ci s'est déroulé en soirée de 17h30 à 20h.
Une dizaine d'associations ont eu ainsi la possibilité de présenter leur fonctionnement mais aussi les différentes activités proposées.
Les habitants ont pu prendre des renseignements, poser des questions ou simplement s'inscrire ou se réinscrire à des activités.

* La réunion " Vie associative " s'est déroulée le jeudi 26 octobre 2017.
En présence des membres de la commission municipale et des représentants des différentes associations toulaudaines, plusieurs thèmes ont été évoqués, des questions soulevées, des propositions faites.
A cette occasion, ont été abordées les principales manifestations sportives et culturelles de l'année *(les 50 ans du Toulaud Sports, le retour de la Foire de Printemps organisée par Les Amis de Toulaud et de la Fête de la Musique, mise en scène par l'Amicale laïque),* le ressenti des associations sur la tenue du forum, l'attribution des subventions *(annuelles et exceptionnelles)*, l'utilisation des locaux municipaux, les travaux effectués durant l'année et ceux à réaliser. A notamment été évoqué le projet de construction prochainement d'un bâtiment public à proximité de la salle polyvalente, pouvant accueillir des toilettes publiques ainsi qu'une petite salle associative qui remplacerait avantageusement le mobil'home vieillissant. Cette rencontre s'est conclue par l'inventaire des moyens d'information et de communication municipale mis à disposition des associations toulaudaines.

La municipalité est consciente du dynamisme et de l'importance en termes de lien qu'apportent les associations toulaudaines. Les membres de la commission " Vie associative " profitent de cette tribune pour remercier l'ensemble des bénévoles qui oeuvrent au quotidien et tous les représentants pour leur disponibilité, la qualité et l'esprit constructif des échanges.

Bibliothèque *Les vers à soi*

Passionnés, curieux ou simples flâneurs, venez lire, vous divertir, vous cultiver, vous informer, vous détendre, discuter, travailler seul ou en groupe, " surfer ", emprunter… à la bibliothèque Les vers à soi.

Pendant les heures d'ouverture au public, vous accéderez, librement et gratuitement, aux collections de la bibliothèque, soit plus de 6 000 documents : fictions et documentaires, BD, magazines, livres lus, CD, partitions… et aux 2 postes informatiques avec accès internet et point wifi. Une partie de cette offre documentaire, prêtée par la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) de l'Ardèche, est renouvelée 2 fois par an lors des passages du bibliobus et du musibus.
L'abonnement, 12 € pour les adultes et gratuit pour les moins de 18 ans, n'est nécessaire que pour emprunter des documents. La carte unique à l'ensemble des bibliothèques et médiathèques de la Communauté de Communes Rhône Crussol vous permet de profiter d'une large offre de services.
Á vos tablettes, liseuses, smartphones et ordinateurs ! De chez vous et en quelques clics, consultez la presse en ligne (800 titres de magazines) et lisez des livres numériques (plus de 1000 titres récents de fiction pour adultes et adolescents). Ce service, proposé par la BDP, est gratuit. Il vous suffit de vous inscrire auprès de l'équipe de la bibliothèque.
Vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer pour des raisons liées à l'âge ou à une mobilité réduite, la bibliothèque vous propose le portage de documents à domicile. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'équipe.
De septembre à juin, la bibliothèque accueille les enfants autour d'animations sur le livre, la musique et le cinéma :

* Pendant le temps scolaire : les classes de maternelle et de l'élémentaire, 1 fois par mois
* Pendant les vacances scolaires : les enfants du centre aéré
* Les tout petits (0 à 3 ans) et assistantes maternelles : tous les mercredis de 9h30 à 11h (en partenariat avec le RAM Les Oursons)

Véritable espace culturel, la bibliothèque propose toute l'année des animations pour tous les publics et tous les âges :

- des rendez-vous réguliers :
  * Et patati et patata… : contes et lectures, ateliers et projection tous les premiers mercredis de chaque mois de 15h à 16h,
  * Fête de la science : septembre/octobre,
  * Mois du film documentaire : novembre,
  * Cinéma de Noël : décembre.
- des manifestations ponctuelles et les projets 2018 ne manquent pas…
  * des expositions,
  * des projections cinéma,
  * des rencontres : auteurs, illustrateurs…,
  * des conférences,
  * des spectacles…

M. Mazet - Conférence La Réforme protestante autour de la montagne de Crussol - 21/11/2017

Ces temps d'échanges, de découvertes, de partages se déroulent en toute simplicité et sont souvent accompagnés de gourmandises. Alors n'hésitez plus à pousser la porte de la bibliothèque pour venir nous rencontrer !

L'équipe vous accueillera :
Lundi : 16h30 - 18h*
Mardi : 16h30 - 19h
Mercredi : 9h30 - 11h et 16h - 18h*
Vendredi : 16h30 - 19h
Samedi : 10h -12h
** fermeture les lundis et mercredis pendant les vacances scolaires*

Bibliothèque Les vers à soi
100 rue des mûriers -
07130 Toulaud
09 77 48 86 00
biblio@toulaud.fr

Groupama
Toutes Assurances - Placements
Mr Yvan CELLIER
Mme Sylvie BRUNEL
667 Avenue de Gross Umstadt
07130 Saint-Péray
Tél : 04 75 40 45 99 - Fax : 04 75 80 00 19

Balade historique, visite contée

Un groupe important de Toulaudains et quelques habitants des communes avoisinantes, tous intéressés par l'histoire déclinée à l'échelle locale, étaient présents malgré une chaleur intense le vendredi 7 juillet pour un parcours guidé du vieux village en compagnie de Marie-Claude Arcos secondée par Christian Audemard.

Une grande première pour notre village.

La visite a débuté par les commentaires de Marie-Claude Arcos sur les différentes écoles confessionnelles qui coexistaient au XIXème à Toulaud et sur l'école publique construite autour des années 1880 puis rénovée ces dernières années.

La balade a commencé en empruntant la calade pour rejoindre le village perché avec un arrêt à l'église puis la découverte de sa curieuse échauguette. Plus haut, sur le serre du Moutât, les personnes présentes ont pu admirer la vue sur la vallée fossile (ancien lit du Rhône) en écoutant les explications éclairées de Marie-Claude.

Puis, direction le temple avec l'évocation des guerres de religions avec les commentaires de Christian Audemard sur le passé mouvementé de la région et en particulier de la commune durant cette période troublée et sur la fameuse Tour Toulaudaine dont la possession fut disputée tour à tour par les catholiques et les protestants. Cette construction détruite au XVIIme faisait-elle parti d'un édifice plus important ? D'un château peut-être ? Des hypothèses plus ou moins vérifiables existent à ce sujet. Un passage dit "Montée de la tour" existe toujours du reste.

Après une flânerie instructive à travers ruelles et calades qui a permis d'admirer les belles maisons en pierres et leurs caractéristiques architecturales, la visite s'est achevée par l'histoire du temple devant sa porte atypique en métal ornée des quatre Evangélistes.

C'est enfin sous le préau de l'école autour d'un rafraîchissement offert par la mairie que les échanges nourris se poursuivirent.

Cette première balade appréciée par le public présent, fait déjà partie de l'histoire. Elle pourrait être suivie par d'autres prochainement.

TAXI DE CRUSSOL

David SANSORNY

SAINT-PÉRAY

06 14 380 378

Transport de particuliers et professionnels

Conventionné CPAM

Centre Communal d'Actions Sociales *(C.C.A.S.)*

Le CCAS a pour mission d'apporter un soutien aux habitants de la commune qui connaissent des situations difficiles ponctuelles ou non, des moments de solitude, par l'écoute et l'accompagnement. Il peut renseigner et orienter toutes les personnes qui souhaitent obtenir des informations en entretien individuel et confidentiel.
Il peut vous recevoir en mairie ou se rendre à votre domicile. Il est en charge d'instruire les demandes d'aides sociales et d'accompagner les plus fragiles dans leurs démarches administratives. Il est ouvert à tous.

Nos actions durant l'année

Le repas des aînés en janvier
Les habitants de Toulaud de plus de 67 ans seront invités par le CCAS au repas le 14 janvier 2018. Cette journée de convivialité où tous aiment se retrouver, se rappeler des souvenirs, pousser la chansonnette et de toute façon passer un très bon moment ensemble.
Si vous n'avez pas reçu l'invitation au 7 janvier 2018, merci d'en informer le secrétariat de mairie.

La vente de choucroute ou paëlla à emporter en mars
La vente annuelle sur réservation aura lieu le 11 mars 2018.

La collecte de denrées alimentaires pour le relais de Saint-Péray en octobre
Cette année encore, le CCAS a organisé la collecte et sensibilisé les enfants de nos deux écoles à la solidarité. Il a remis au relais de Saint-Péray 136 kg de denrées.
Le nombre des plus démunis ne cessant malheureusement pas d'augmenter, le relais alimentaire a bien besoin de cette collecte pour pouvoir aider toutes ces personnes.

Le 18 février 2018 à 15 h à la salle polyvalente
La troupe "Bien vivre à Cornas" interprètera
une pièce de théâtre
au bénéfice du relais alimentaire de Saint-Péray.
"La diva du Sofa" d'Angélique Suty
Participation libre : *en don alimentaire ou financier*

Nous vous remercions pour votre générosité et votre solidarité lors de ces manifestations.

Pour joindre le CCAS, vous pouvez :
- prendre rendez-vous en mairie au **04.75.60.49.52**
- nous écrire par mail à ***ccas@toulaud.fr***

URBANISME

2017 *EN CHIFFRES*

- **13 permis de construire déposés** *(9 en 2016)* **dont 5 au lotissement "Le Pressoir"**
- **29 déclarations préalables** *(20 en 2016)*
- **32 certificats d'urbanisme** *(42 en 2016)*

Le futur lotissement "Le pressoir"

8 logements nouveaux ont vu le jour à la pension de famille "Les Achillées"

EIFFAGE

ÉNERGIE

Réseaux HTA - BTA aériens et souterrains
Réseau GAZ
Postes - Lotissements -
Éclairages publics et décoratifs -
Éclairages sportifs - Illuminations

Tél. 04 75 78 17 81 - Fax. 04 75 78 17 89

AGENCE DROME ARDECHE

4-6 rue Gaspard Monge
26500 BOURG LES VALENCE

25 avenue de Tournon
07270 LAMASTRE

Révision du PLU

En 2017, les grands principes du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune ont été arrêtés et décrits dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) grâce au travail conjugué des élus, au sein du comité de pilotage communal, des personnes "ressources" toulaudaines et du cabinet d'urbanisme REFLEXITE.

Ce PADD définit les orientations générales dans le respect des objectifs du développement durable, devant ainsi concilier la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social. Il fixe également des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable de Toulaud regarde vers l'horizon 2030, il s'articule autour de 5 axes principaux :

Préserver le caractère péri-rural de la commune

- en poursuivant un développement modéré, progressif et maîtrisé,
- en valorisant la silhouette du village perché et en maintenant et améliorant la qualité des entrées de village,
- en confortant la vocation paysagère et économique de la plaine agricole,
- en préservant la qualité des reliefs urbanistiques.

Renforcer la diversité sociale et générationnelle de la population

- en permettant aux personnes âgées de rester sur la commune,
- en permettant aux jeunes adultes de rester sur la commune,
- en attirant de nouveaux ménages notamment les familles avec enfants.

Favoriser le bien vivre ensemble au sein de la commune

- en améliorant les liaisons entre les différents lieux de vie,
- en équilibrant et diversifiant l'offre d'équipements et d'espaces publics fédérateurs,
- en intégrant l'emploi local au cœur de la commune,
- en proposant des opérations de construction mixtes,
- en rationalisant l'offre de stationnement et en améliorant la qualité des espaces.

Valoriser le potentiel de fréquentation de la commune

- en favorisant la pratique des loisirs nature,
- en valorisant les points de vue,
- en préservant le caractère patrimonial du bourg perché,
- en proposant une offre adaptée d'hébergement et de services.

Proposer un développement respectueux de l'environnement et durable

- en valorisant le potentiel énergétique du territoire,
- en tenant compte des risques et des contraintes,
- en préservant la biodiversité et les continuités écologiques notamment est/ouest,
- en préservant la ressource et en améliorant la gestion de l'eau,
- en limitant les nuisances.

Après cette étape importante déjà validée, c'est désormais l'écriture et la définition des OAP qui sont en cours actuellement. Les OAP ou Orientations d'Aménagement Programmées ont plusieurs intérêts :

- Avoir une réflexion globale et approfondie sur des secteurs stratégiques pour l'aménagement et le développement de la commune.
- Exprimer des ambitions de qualité, respectueuses de l'environnement et se donner les outils pour concevoir des interventions réfléchies, adaptées aux attentes des résidents, des usagers et des futurs habitants.
- Définir un cadre d'intérêt général voulu par les élus et que les aménageurs devront respecter.
- Informer les habitants de façon précise et ouverte sur l'aménagement de leur territoire proposé puis décidé par les élus.

URBANISME

: ça avance

Les OAP peuvent porter, par exemple, sur:

- La qualité de l'insertion architecturale, urbaine et paysagère.
- La mixité fonctionnelle et sociale.
- La qualité environnementale et la prévention des risques.
- Les besoins en matière de stationnement.
- La desserte par les transports en commun.
- La desserte des terrains par les voies et réseaux.
- Des principes d'implantation et de traitement d'équipements publics.
- Des orientations concernant les plantations à conserver, mettre en valeur ou à créer sur le secteur considéré.
- Des principes de tracé de voiries nouvelles, ou de requalification de voies existantes.
- Des éléments de paysage à préserver.
- Des sens d'orientation des faîtages des constructions.
- Des principes de maillage des voiries, des cheminements piétons.

Ces OAP vont au-delà du simple règlement souvent restrictif et amène plus de souplesse pour la réalisation de projets d'ensemble. Elles exposent donc clairement la manière dont la collectivité souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des quartiers ou des secteurs de son territoire.
Le travail va se poursuivre ensuite en 2018 avec l'élaboration du nouveau zonage et la définition d'un règlement nous permettant d'atteindre les buts recherchés et énoncés.

Enfin, ce nouveau PLU valable pour une période d'une dizaine d'années pourra entrer en vigueur après présentation aux habitants, passage en conseil municipal, enquêtes publiques et approbation définitive par le conseil municipal. Le tout pour fin 2018 ou début 2019.

Christian Audemard
adjoint à l'urbanisme

UN GRAND PRINCIPE : LIMITER LA CONSOMMATION D'ESPACE FONCIER

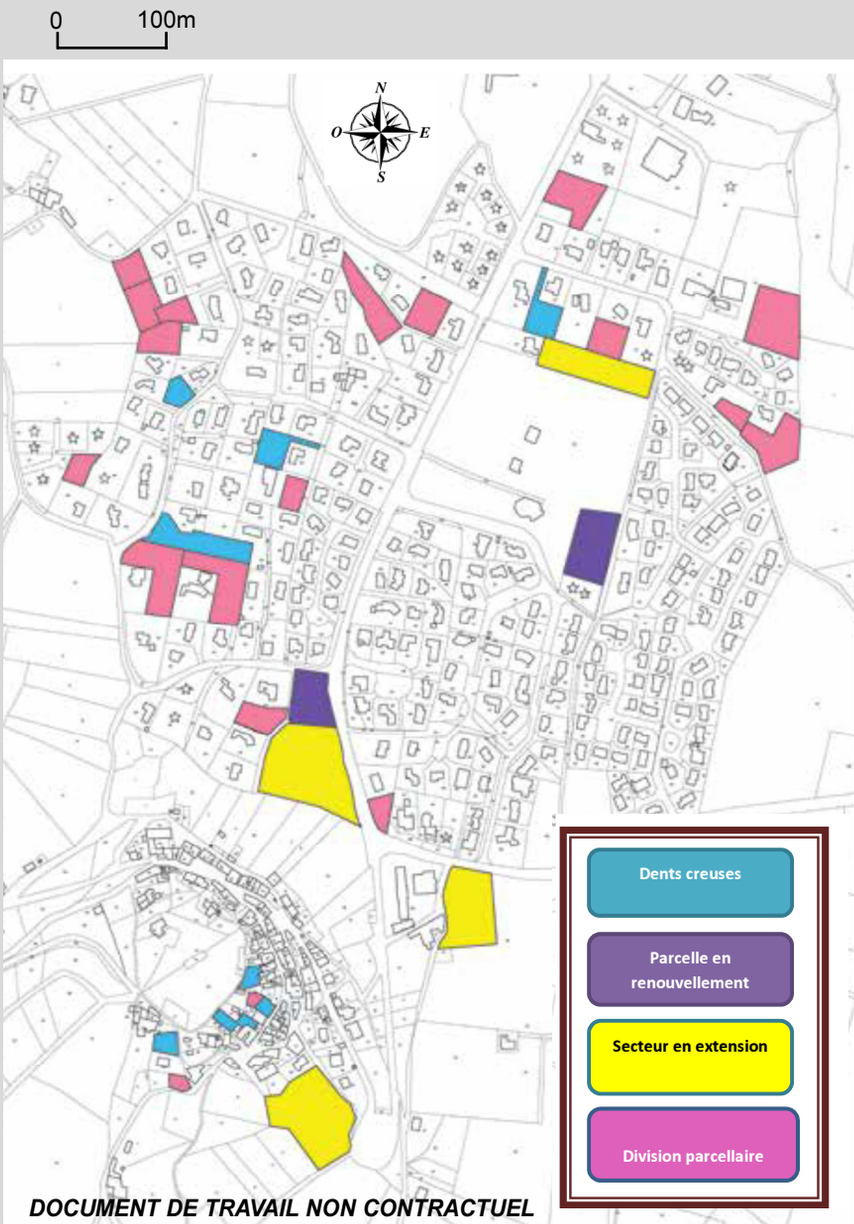

- **6650 m²** en dents creuses : **9 logements**.
- **24470 m²** en division parcellaire : **25 logements**.
- Une tendance à la **densification** en cours (Pondération à 75%) : **25 logements envisageables**.
- **5000 m² en mutation** (tènements maîtrisés) : *30 logements* envisageables.
- Un objectif de production de **111 logements à l'horizon 2030** soit 60 logements dans la continuité de l'enveloppe urbaine (17100 m² en zone à urbaniser).

Les aménagements se poursuivent

Les travaux et aménagements se poursuivent à un rythme soutenu.

Pas de grande réalisation cette année mais de multiples aménagements visant toujours à améliorer au quotidien, notre sécurité ou notre cadre de vie.

Coup de projecteur sur l'année 2017.

Equipements

Des barrières protectrices décoratives et sécurisantes ont été installées sur divers chemins réservés aux piétons comme sur le chemin de Traverson.

Ecole élémentaire

Le portail principal de l'école a été remplacé cet automne afin de limiter les intrusions. Un grillage a également été posé sur les murets existants Une aide de l'Etat nous a permis de réaliser cet aménagement.

Voiries

Plusieurs voies communales ont été goudronnées dans les secteurs excentrés (chemin de violon, la voie romaine, chemin de Traverson), d'autres ont vu leur revêtement renouvelé (impasse du boulodrome, chemin de la grande fontaine, chemin de Gronlu).

Pour limiter la vitesse au hameau de Meyret, des coussins Berlinois ont pris place.

Boulodrome

Cet espace communal dédié à la pratique du sport boules, accueille également plusieurs manifestations comme la fête de la musique ou encore le marché des potiers. Un portillon de secours assure désormais la sécurité du public.

TRAVAUX/URBANISME

Coté communication, 10 panneaux d'affichage disposés en différents points éloignés du village permettent au plus grand nombre de disposer de l'essentiel des informations municipales et associatives.
Devant la salle polyvalente, un autre panneau, plus important, est venu s'implanter au plus près du site où se déroule la plupart des manifestations.
Ce secteur est également le troisième équipé du pilotage automatique de l'extinction de l'éclairage nocturne.

Fidèle à sa politique en matière d'énergie et d'environnement, la commune s'est dotée d'un véhicule électrique. Commandé au garage des Buis à Saint-Péray, ce véhicule a été reçu début novembre. La commune a pu bénéficier du bonus écologique attribué par l'Etat ainsi que d'une subvention du département dans le cadre du dispositif "Ardèche Durable". Le véhicule électrique est une réponse efficace et concrète pour diminuer l'empreinte environnementale des transports.
Il répond parfaitement aux besoins des utilisateurs qui parcourent quotidiennement moins de 50 km.
Le véhicule sera utilisé principalement par les services techniques en remplacement d'un utilitaire essence de type Express, âgé de plus de 25 ans !

Cela n'empêche nullement la mise en valeur par un éclairage doux et approprié de notre patrimoine.
Ces travaux ont été financés par le Syndicat Départemental des Energies 07 à hauteur de 50%.

Et un nouveau projet...

Vous l'avez sans doute remarqué et déploré : un mobile-home inadapté fait office de vestiaire et de bureau pour le club de tennis près du stade. Pas non plus de toilettes publiques dans ce secteur pourtant très fréquenté.
En 2017 ce n'est pas acceptable et nous réfléchissons actuellement à la création d'un espace polyvalent répondant à ces problématiques.

Les plans définitifs du futur bâtiment sont en cours d'élaboration. Le permis de construire sera déposé lorsque le financement sera assuré.

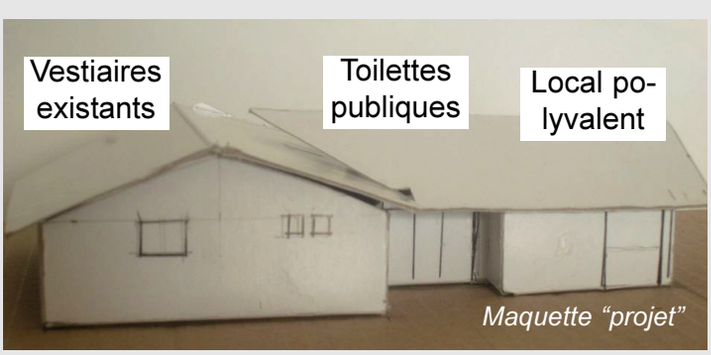

Maquette "projet"

Réhabilitation de la cure

Le chantier majeur du mandat

Ce site est constitué de plusieurs bâtiments de caractères et espaces divers jouxtant l'église. Il était à l'abandon depuis plusieurs années.

L'idée, pour l'équipe municipale, est de le restructurer en créant des espaces bien définis :

- **Un équipement communal** pouvant abriter un hall d'accueil, un bureau, un espace polyvalent pouvant recevoir des réunions, la poste communale.
- **Un espace destiné à des activités professionnelles** dit aussi co-working,
- **Un lieu de stockage et de rangement**,
- **Un appartement** mis sur le marché de la location destiné à accueillir une famille,
- **Deux hébergements touristiques** de type "gîtes ruraux".

L'objectif est donc de transformer le site en un espace multifonctionnel vivant au cœur du village.

Le projet ne se limite pas au bâtiment de la cure ; il propose l'aménagement de l'ensemble du site en prenant en compte les problématiques de mitoyenneté, d'accès et de parking et surtout en mettant en valeur les constructions annexes existantes, la cour intérieure et les jardins.

Le Permis de construire a été déposé mi-novembre après un gros travail de préparation et d'analyses mené par le CAUE de l'Ardèche et la commission communale "urbanisme, travaux, développement durable".
Les plans et la déclinaison technique du projet sont le fruit de la collaboration des élus avec le cabinet d'architecture Cettier et Wettel de Saint-Jean-de-Muzols.
La consultation des entreprises sera lancée prochainement. Les travaux, qui bénéficieront pour partie de subventions publiques (voir page finances), débuteront au cours du premier semestre 2018. L'ouverture de l'ensemble du site devrait s'effectuer début 2019 si tout se déroule comme prévu.

PROJET

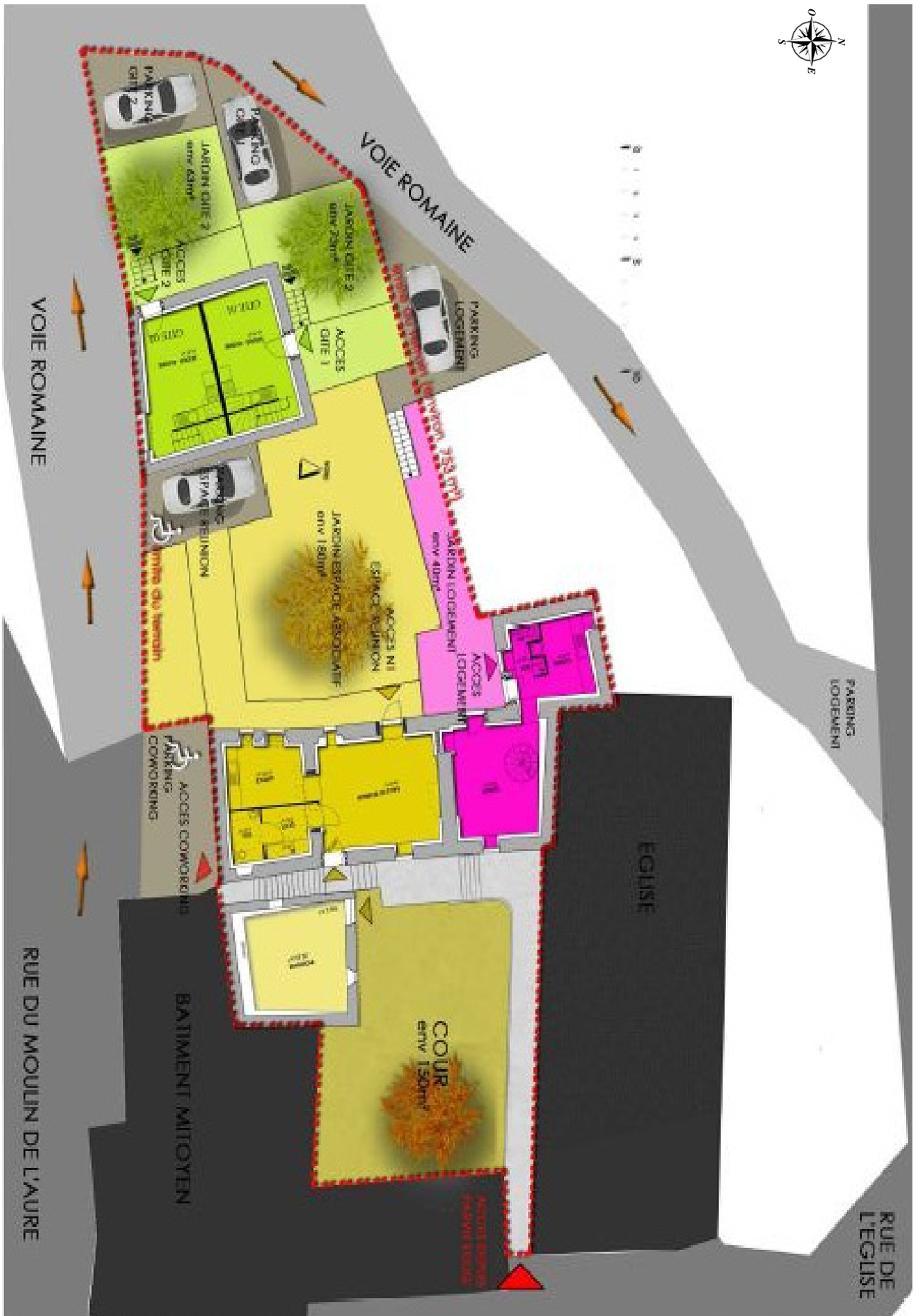
RUE DE L'EGLISE
PARKING LOGEMENT
EGLISE
COUR
env 150m²
BATIMENT MITOYEN
RUE DU MOULIN DE L'AURE
ACCES COWORKING
PARKING COWORKING
limite du terrain
ACCES N II
ESPACE RUNION
JARDIN ESPACE ASSOCIATIF
env 150m²
JARDIN LOGEMENT
env 40m²
ACCES LOGEMENT
PARKING ESPACE RUNION
ACCES GITE 1
JARDIN GITE 2
env 25m²
JARDIN GITE 2
env 63m²
ACCES GITE 2
PARKING GITE 2
VOIE ROMAINE
VOIE ROMAINE

EURL Thierry DOYAT

Maçonnerie générale, Rénovation,
Charpente, Couverture,
Chappe fluide, Béton désactivé
et Granulats de marbres, etc ...

06 95 13 12 64 - 04 75 40 33 87
eurlthierrydoyat@free.fr - eurlthierrydoyat.com

Les Prés du Mouchet - 07130 TOULAUD

COMTE
TRAVAUX PUBLICS

Terrassement - Assainissement - Démolition - V.R.D
Tél: 04 75 58 31 18 / Fax: 04 75 58 63 03
E-mail: comte.tp@wanadoo.fr

Z.A La Chalaye - 07440 Alboussière

Pompes Funèbres Marbrerie Sarl EDMOND VABRES - Père & Fils

A votre service 24h/24 - 7j/7

- Pose de monument
- Organisation obsèques
- Transport de corps toutes distances avec ou sans mise en bière
- Accès chambre funéraire

St-Jean-de-Muzols
17, rue Centrale
(face Salle des Fêtes)
Tél. 04 75 08 60 57

Guilherand-Granges
302, rue Marc Seguin
Tél. 04 75 40 84 06

Saint-Péray
78, rue de la République
Tél. 04 75 40 35 92

www.vabres-edmond.fr

Des économies de bouts de chandelles ? Pas tout à fait !

Les actions menées depuis plusieurs années portent désormais leurs fruits. L'extinction de l'éclairage dans plusieurs quartiers entre minuit et 5h, le remplacement des ampoules dans le village, l'installation d'horloges astronomiques sont quelques exemples des opérations entreprises qui ont contribué à réduire la consommation d'électricité.
Il s'agit en effet d'éclairer juste, au bon moment, au bon endroit avec la bonne intensité.
Cela ne nous a pas empêché, parallèlement, de développer le réseau d'éclairage public *(chemin de Blaise, route de Marsannoux)* et de procéder à la mise en valeur de l'église.
Voyons de plus près l'impact de toutes ces actions sur les consommations et sur les factures.

Aux Amandiers, premier quartier test en matière d'éclairage public, l'extinction est effective depuis 2015.

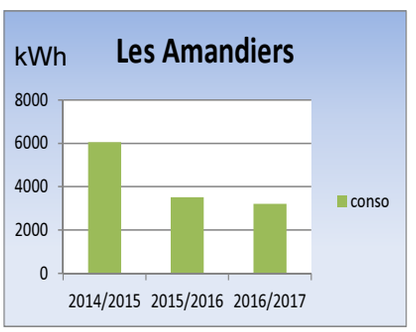

Le quartier des Chênes bénéficie également de ce système depuis 2016. La même cause engendre le même effet positif.

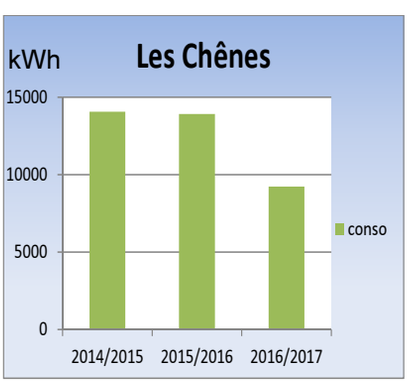

Plus récemment, au village, toutes les lampes ont été changées, les ampoules de 150w remplacées par des beaucoup moins puissantes, 50w seulement. Cette intensité ou puissance est suffisante pour remplir les fonctions que l'on demande à ce type d'installation en matière de sécurité.

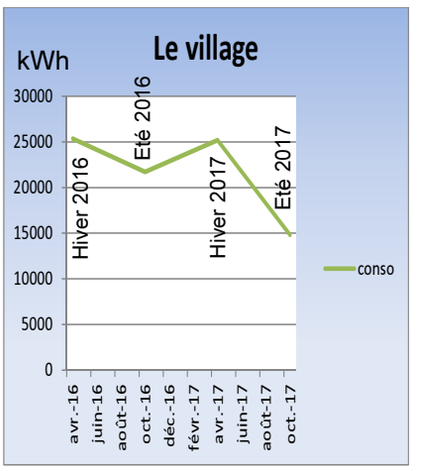

En termes de facture, les résultats suivent logiquement *(Facture globale de l'éclairage public pour l'ensemble de la commune)*

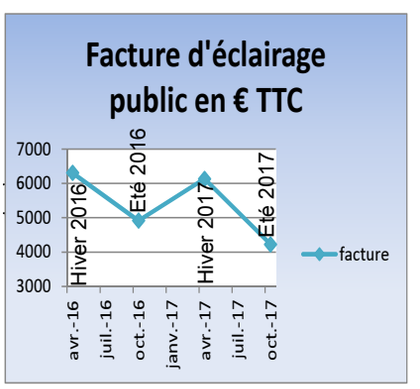

D'autres actions ont été entreprises sur les bâtiments communaux avec les mêmes objectifs :
Lutter contre le gaspillage d'électricité et réduire le montant de nos factures d'énergie.

Métallerie Industrielle FUSTIER

ZA DE FIANCEY 26250 LIVRON SUR DROME

Tél **04.75.61.78.17.** Fax **04.75.78.07.65.** mifustier@orange.fr

FUSTIER Serrurerie Industrielle Métallerie

GRAND PUBLIC ET INDUSTRIES

Serrurerie
Chaudronnerie
Mécano-soudure
Maintenance Industrielle
Grand public : Pergola
Portail
Défenses
Habillage cheminee
Portail sectionnel
Garde-Corps
Escalier

SARL au capital de 9.000 € - RCS ROMANS SUR ISERE 489-207-647 - APE 4391 A - FR 52489207647 - SIRET 489 207 647 00012

VivaBat Rénovation

Menuiseries Alu, Bois et PVC
intérieures, extérieures et charpentes
Etudes techniques - Devis gratuits

Mail : vivabat@hotmail.fr

http://www.menuiserie-alboussiere.fr

04 75 40 66 60 06 72 48 61 12

ETS FERRIER

ELECTRICIEN / Valéry FERRIER

ST PERAY Alarme - Vidéo surveillance

La maison connectée
Electricité général Suivant NFC15-100
Etsferrier07@gmail.com

Contrôle par smartphone
Economie d'énergie
06 64 70 83 95

ARTHEM'BOIS

AGENCEMENT & MENUISERIE INTERIEURE

www.arthembois.fr

Tél. 06 98 60 45 88

contact@arthembois.fr

Sébastien & Jocelyn
DEYRES

PARTICULIERS

PROFESSIONNELS

COLLECTIVITÉS

685 route de la Verne
26260 ARTHEMONAY

D'égout et des couleurs, pourquoi être sceptique ?

De nos jours, dans l'immense majorité des foyers des pays techniquement développés, il suffit de pousser un bouton, de soulever une bonde, de tirer une chasse pour évacuer l'eau que nous avons utilisée et souillée. Et en même temps que ces eaux et les déchets qu'elles transportent disparaissent de notre vue, elles disparaissent de notre esprit. Pourtant il aura fallu des siècles pour arriver à ce niveau de technicité qui nous procure un confort qui nous semble ordinaire. [1]

Ce sont les romains qui, dans l'Antiquité, mirent au point les premiers systèmes d'assainissement collectif en construisant des collecteurs pour récupérer les eaux usées et les évacuer à l'extérieur des villes. L'égout le plus ancien du monde romain est la *cloaca maxima* de Rome, long canal creusé environ 500 ans av. J-C et combinant initialement les fonctions de récupération des eaux de pluies, d'évacuation des eaux usées et d'assainissement des zones marécageuses, pour se déverser dans le Tibre. Construit tout d'abord à ciel ouvert, il fut transformé au fil des siècles en véritable égout souterrain. Il est encore utilisé aujourd'hui comme système d'évacuation des eaux de pluie. [2] [3]

Mais en France, les systèmes d'évacuation des eaux salies mis au point par les Romains dans l'Antiquité tombèrent dans l'oubli et le Moyen-Age fut la période du "tout à la rue", entrainant insalubrité, pestilences, épidémies.

Le XIXème siècle vit la naissance du premier réseau d'égouts parisien, destiné à acheminer les eaux pluviales ainsi que les eaux usées en provenance des immeubles jusqu'à l'aval de la Seine, mais déplaçant dans le même temps le problème de pollution.

La nécessité d'épurer les eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel devint ainsi une composante indispensable de l'assainissement.

Par ailleurs, la construction de réseaux " séparatifs ", c'est-à-dire séparant la collecte et le transport des eaux pluviales de celles des eaux usées, fut aussi développée pour éviter les problèmes de pollution dus à la surcharge des réseaux unitaires (mélangeant eaux de pluie et eaux usées) lors des périodes de fortes pluies.

C'est ainsi qu'au cours du 20ème siècle les milieux urbains et ruraux français s'équipèrent de systèmes d'assainissement de plus en plus élaborés et performants et d'une législation de plus en plus pointue sur le sujet.

1. L'assainissement en général : STEP, SPANC, etc.

Du point de vue de la gestion de l'environnement et de l'aménagement du territoire, le terme assainissement désigne " l'ensemble des moyens de collecte, de transport et de traitement d'épuration des eaux usées avant leur rejet dans les rivières ou dans le sol "[4]. On parle d'assainissement collectif pour les zones raccordées au réseau d'égout et équipées d'une station d'épuration (STEP) traitant les eaux usées. L'existence d'un système d'assainissement collectif implique des investissements importants pour la collectivité (pose de canalisations, postes de relèvement, construction de stations d'épuration). Pour les zones plus isolées, la mise en place et l'entretien d'un tel réseau couterait trop cher : dans ce cas l'assainissement individuel, appelé encore autonome ou non collectif, est privilégié (principe de la fosse septique ou de la micro station d'épuration) *(Fig. 1)*.

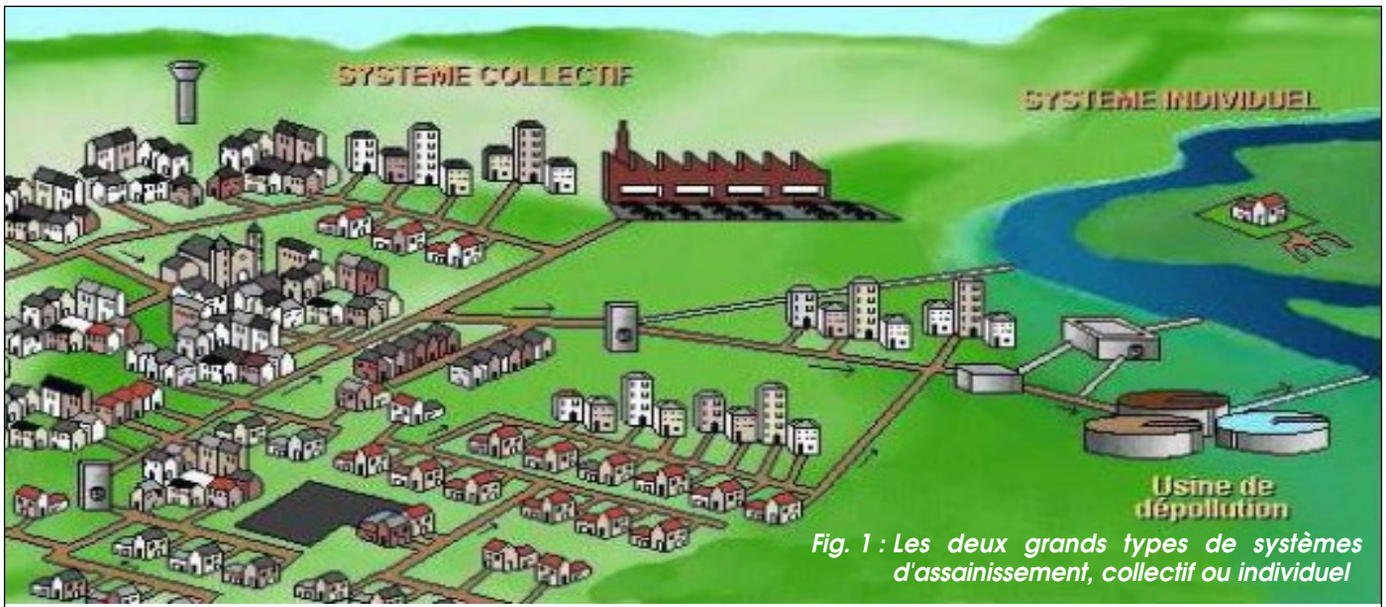

Fig. 1 : Les deux grands types de systèmes d'assainissement, collectif ou individuel

Source : (5) http://www.gatinais-bourgogne.fr

Fonctionnement d'une station d'épuration (STEP)

Une station d'épuration a pour objectif principal d'éliminer le maximum de polluants de l'eau. Ce " nettoyage " se fait en deux grandes étapes successives, l'épuration physico-chimique puis l'épuration biologique, avant de rejeter l'eau dans la rivière *(Fig.2)*.

L'épuration physico-chimique consiste à éliminer les agents polluants de l'eau, d'abord en la faisant passer au travers de grilles pour enlever les plus grosses particules (cotons-tiges, morceaux de papier, de plastique, de bois etc.) : c'est la phase du dégrillage *(1)*.

Puis l'eau passe dans un ouvrage qui récupère les huiles et les graisses flottant en surface et qui permet aux sables et graviers plus lourds de se déposer au fond : c'est la phase du dessablage / dégraissage *(2)*.

L'eau passe ensuite dans un grand bassin appelé décanteur dans lequel se déposent des boues issues des matières en suspension très fines : c'est la décantation *(3)*.

A ce stade, l'eau est clarifiée, c'est-à-dire qu'elle est purgée des éléments insolubles mais elle contient encore des polluants solubles. Vient donc l'étape de l'épuration biologique, qui consiste à faire passer l'eau dans des bassins où des bactéries vont " manger " petit à petit ces polluants (phase de l'aération *(4)*). Ce traitement bactérien engendre de nouvelles matières en suspension, qui seront éliminées lors d'une dernière phase de décantation (clarification *(5)*). L'eau est enfin rejetée dans la rivière et retourne à son cycle naturel. Quant aux boues d'épuration, elles peuvent être utilisées comme engrais, stockées dans des décharges ou incinérées.[6] [7]

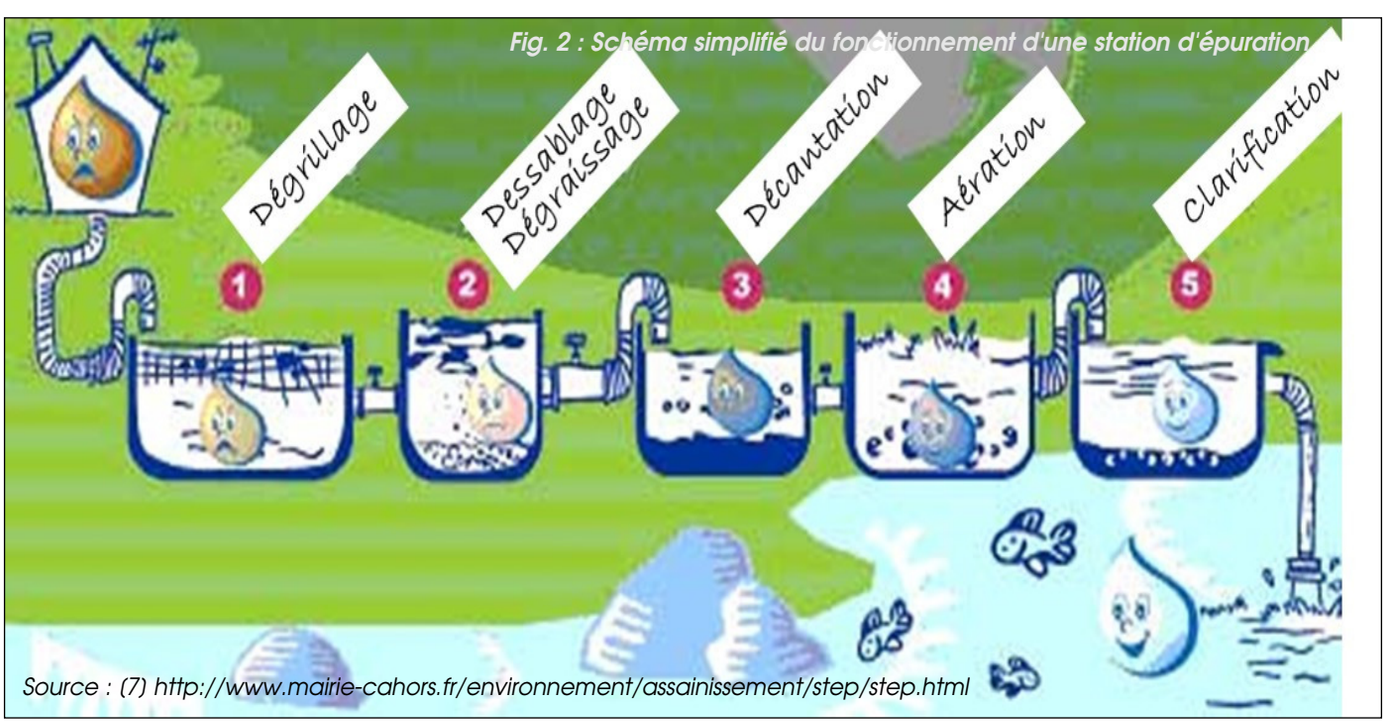

Fig. 2 : Schéma simplifié du fonctionnement d'une station d'épuration

Source : (7) http://www.mairie-cahors.fr/environnement/assainissement/step/step.html

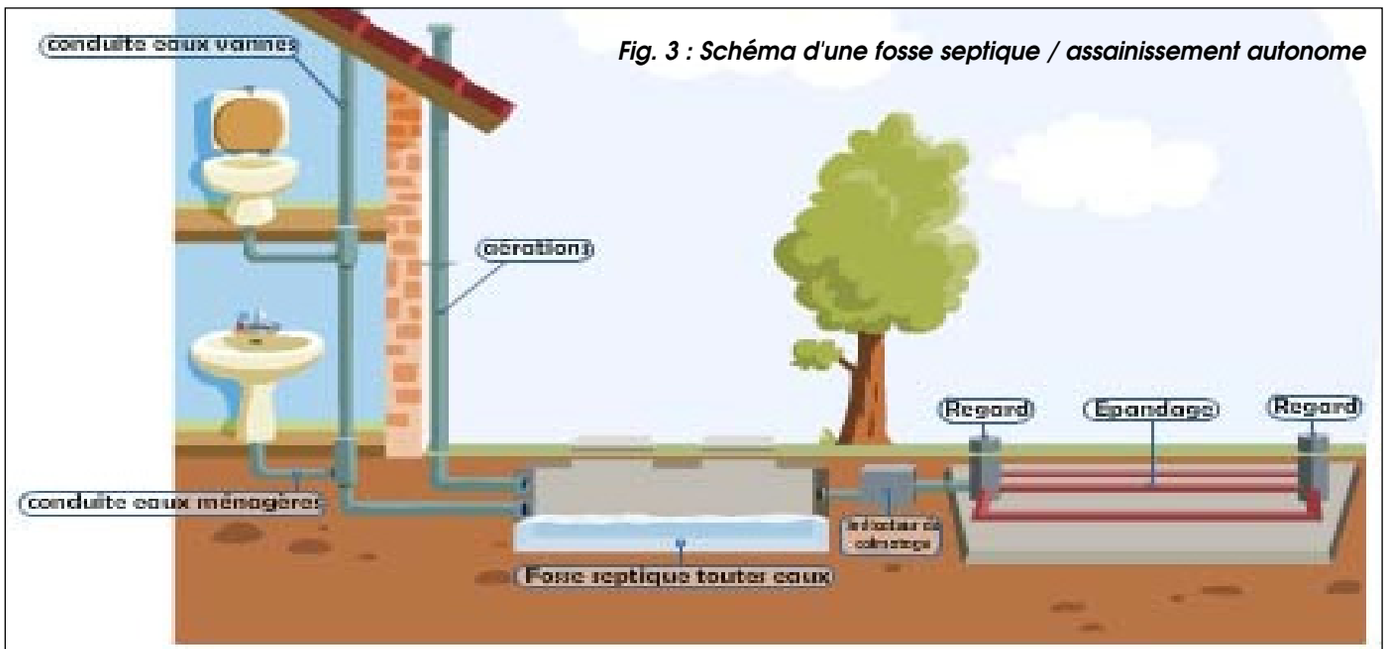

Fig. 3 : Schéma d'une fosse septique / assainissement autonome

Source : (8) http://www.ecomet.fr/V41_rejets_pollution_eaux_usees.html

Fonctionnement d'une fosse septique

Dans le cas d'un assainissement autonome, l'eau usée est conduite dans une fosse étanche (Fig. 3) qui permet la décantation des matières en suspension, la rétention des éléments flottants et une première étape de dégradation. En effet à l'intérieur de cette fosse, en l'absence d'oxygène, les bactéries dégradent les agents polluants. L'eau sortant de la fosse est ensuite dirigée dans un réacteur naturel (par exemple un champ d'épandage) et traitée grâce au pouvoir épurateur du sol naturel ou d'un sol reconstitué.[8] [9]

SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif

Toute habitation doit donc être raccordée à un système d'épuration collectif ou disposer d'une installation d'assainissement individuel en bon état de marche.

En application de la Loi sur l'eau du 30 décembre 2006, les communes ou communautés de communes doivent mettre en place le contrôle de l'assainissement non collectif, c'est à dire les fosses septiques ou mini stations d'épuration individuelles.[10]

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un service public local chargé de contrôler les installations d'assainissement non collectif et de conseiller et accompagner les particuliers concernés.

2. L'assainissement à Toulaud, une compétence majeure de la CCRC

La communauté de communes Rhône Crussol est en charge de la totalité du service de l'assainissement sur son territoire : les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, les stations d'épuration et le SPANC.

L'assainissement collectif

Lorsqu'elles sont reliées au réseau d'évacuation collectif, les eaux usées des communes de Guilherand-Granges, Saint-Péray, Cornas, Toulaud, Soyons et Châteaubourg, sont transférées et traitées sur la station d'épuration intercommunale de Guilherand-Granges, située sur les berges du Rhône.

La station d'épuration intercommunale de Guilherand Granges

Source : http://www.rhonecrussol.fr/

Les 5 autres communes (Alboussière, Boffres, Champis, Saint-Romain-de-Lerps, Saint-Sylvestre) possèdent chacune leur propre station. Il existe aussi des petites stations d'épuration dans certains hameaux, dont le hameau de Biguet sur la commune de Toulaud *(Tab. 1)*.

EH = Equivalent-Habitant (EH) : unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration, basée sur la quantité de pollution émise par personne et par jour.

Localisation de la STEP	Capacité (EH)	Année de construction
Guilherand Granges	32900	2004
Alboussière	1500	2008
Boffres	800	1979
Saint Romain de Lerps	600	1992
Saint Sylvestre	210	2011
Champis	197	2010
Hameau de Combes	120	2012
Ponsoye	65	2016
Biguet	40	2008

Tab 1 : Les stations d'épuration sur le territoire de la CCRC

Source : d'après les données de la CCRC, 2016

La station d'épuration de Biguet à Toulaud

La CCRC et le SPANC

La CCRC a l'obligation de contrôler la bonne réalisation des installations neuves et de vérifier régulièrement (tous les 10 ans) le bon fonctionnement des dispositifs existants.

Les missions du SPANC sont ainsi [10] :

* la réalisation du contrôle de conception et de réalisation des installations neuves,
* la réalisation du contrôle de conception et de réalisation des installations existantes dans le cas des réhabilitations,
* la réalisation des diagnostics puis le contrôle périodique de bon fonctionnement des installations existantes,
* la gestion de la relation entre le service et les usagers,
* le recouvrement de la redevance d'assainissement non collectif.

La mise en place de ce service nécessite des moyens humains et financiers considérables. C'est pourquoi la CCRC a décidé de confier à VEOLIA EAU un marché de prestation de services afin d'assurer les missions du SPANC.

La CCRC peut accompagner dans leurs démarches les particuliers devant rénover leur système d'assainissement, et servir d'interlocuteur avec les différents organismes financeurs. [12]

Quelques chiffres

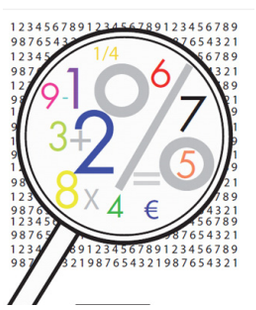

Dans le cadre du l'assainissement collectif, le prix du service de l'assainissement seul est de 2,08 TTC/m3.

Les tarifs du SPANC :

- **Le contrôle des installations existantes (diagnostic de bon fonctionnement) est de l'ordre de 100 € TTC en 2016.**

- **Le contrôle de conception d'implantation des installations nouvelles est de l'ordre de 50 €, de réalisation des installations nouvelles est de 80 €, de conception, implantation et réalisation des installations réhabilités est de 80 €.**

Source :
[11] Rapport d'activités 2016 du service d'assainissement en affermage de la CCRC

L'état de l'assainissement à Toulaud

Les effluents du vieux village de Toulaud, ceux de l'habitat pavillonnaire groupé au pied du vieux village et ceux des quelques habitations qui se trouvent sur le tracé du réseau sont transférés à la station d'épuration de Guilherand-Granges. Le hameau de Biguet dispose de sa propre station d'épuration. Dans le reste des écarts et des hameaux, l'assainissement est individuel et sous le coup du SPANC.

En 2016, la commune de Toulaud compte 400 abonnés (habitations) desservis par le réseau public d'assainissement et 264 logements en Assainissement Non Collectif (ANC). Les contrôles effectués par le SPANC sur ces ANC permettent de classer l'état de ces installations selon 3 catégories :

- P1 = Conforme,
- P2 = Non Conforme mais sans risques,
- P3 = Non conforme avec risques.

La répartition pour Toulaud en 2016 est présentée dans le graphique ci-contre *(Fig.4)* :

39 installations en P1,
197 en P2,
28 en P3.

Il est à noter que cette évolution des normes peut mettre certains de nos concitoyens en difficulté lorsque leur habitation n'est pas reliée au réseau public d'assainissement et que leur installation se retrouve, du fait de l'évolution de la législation et des normes d'assainissement, classée maintenant non conforme, alors que la configuration de leur propriété ne leur permet pas de solution technique évidente. La collectivité doit aussi prendre conscience que les coûts de mise en conformité engendrés pour ces particuliers sont conséquents (plusieurs milliers d'euros), et que pour certains l'ensemble de cette problématique peut devenir un véritable casse-tête technique et financier.

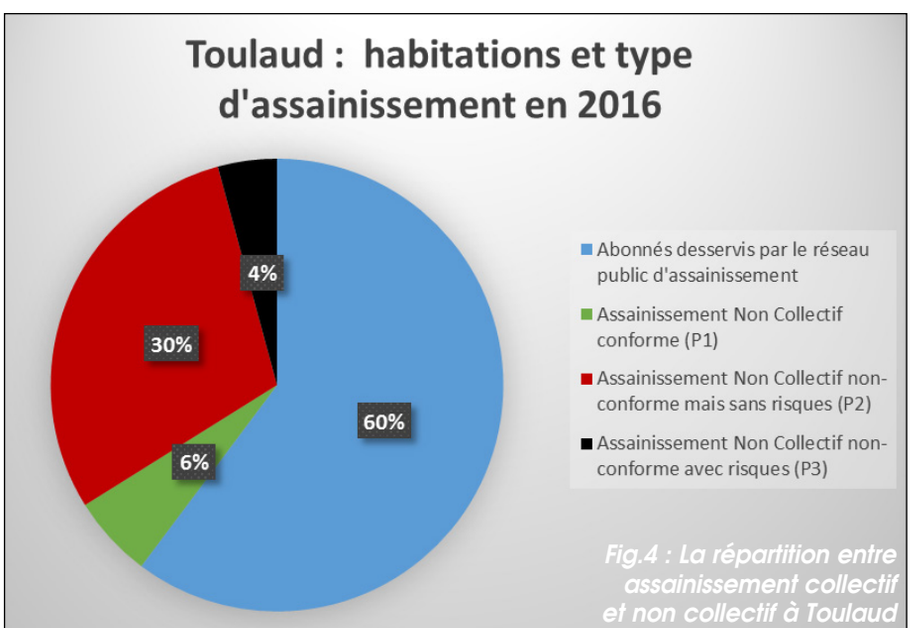

Fig.4 : La répartition entre assainissement collectif et non collectif à Toulaud

Source : réalisé d'après les données de la CCRC, 2017

Pour en savoir plus :

Dans le cadre des plans d'actions nationaux sur l'assainissement non collectif 2009-2013 et 2014-2019, les ministères ont souhaité accompagner les usagers dans leurs démarches, en mettant à leur disposition des supports d'informations adaptés.

Il est possible de télécharger sur le site officiel du Ministère de la transition écologique et solidaire un guide d'information sur les installations en se rendant sur le portail sur l'assainissement non collectif :

http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/accompagnement-des-usagers-r84.html

Références bibliographiques et webographiques

Sites web consultés entre le 23/11/2017 et le 3/12/2017

[1] http://le-blog-du-syage.org/une-petite-histoire-de-lassainissement/,
[2] http://www.microstationepuration.org/histoire-assainissement/,
[3] https://fr.wikipedia.org/wiki/Cloaca_Maxima,
[4] https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/ assainissement.php4,
[5] http://www.gatinais-bourgogne.fr/vivre-auquotidien/environnement/spanc/assainissement-collectif-et-assainissement-non-collectif_fr_000035.html,
[6] http://www.enerjit.net/lepuration/
[7] http://www.mairie-cahors.fr/environnement/assainissement/step/step.html,
[8] http://www.ecomet.fr/V41_rejets_pollution_eaux_usees.html,
[9] http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/tout-savoir-sur-l-assainissement-non-collectif-r56.html,
[10] http://www.rhonecrussol.fr/
[11] CCRC, Rapport d'activités 2016 du service d'assainissement en affermage
[12] CCRC, Rapport d'activités 2016

Réalisation :

Texte : **Nathalie Dubus Viossat**

Mise en page : **Patrice Pommaret**

Nous adressons nos remerciements au service "Assainissement" de la CCRC pour toutes les informations fournies.

SCP REMY et FAURE Géomètres Experts DPLG

BUREAU DROME
20, Avenue de la Libération
26000 VALENCE
Tél: 04 75 43 46 18
Fax: 04 75 42 71 23
remyfaure26@orange.fr

Cabinet d'Études et de Topographie
REMY et FAURE
Géomètres-Experts Associés

BUREAU ARDECHE
12, Cours de l'Esplanade
07000 PRIVAS
Tél: 04 75 64 37 03
remyfaure07@orange.fr
07500 GUILHERAND-GRANGES
Tél: 04 75 44 51 80

Domaine du Biguet
Françoise et Jean.Louis THIERS

725 route de Biguet
07130 TOULAUD
Tel: 04.75.40.49.44

domainedubiguet.thiers@orange.fr
www.domainedubiguet.fr

Brun & Fils
Eléctricité - Climatisation
Chauffage - Alarme
TEL : 04.75.41.45.24

E 2 6
TRAVAUX PUBLICS
voirie
terrassements
réseaux
revêtements de surfaces
04 75 57 05 26 • 26800 Portes-lès-Valence
entreprise26.com

GHP
PATRICK HÉNARD
MAÇONNERIE GÉNÉRALE
07503 GUILHERAND GRANGES
☎ 04 75 44 45 84

La permaculture à portée de main

LA PERMACULTURE, QUÉSAKO ?

IL EST BIEN DIFFICILE DE RÉPONDRE À CETTE QUESTION OU DE DONNER UNE DÉFINITION SIMPLE EN QUELQUES MOTS.

DE FAÇON GÉNÉRALE, CE TERME DÉSIGNE UNE MÉTHODE GLOBALE ET SYSTÉMIQUE QUI VISE À CONCEVOIR DES CULTURES, DES LIEUX DE VIE AUTOSUFFISANTS ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ÊTRES VIVANTS, EN S'INSPIRANT DU FONCTIONNEMENT DES ÉCOSYSTÈMES ET DES SAVOIR-FAIRE TRADITIONNELS.

CETTE APPROCHE OU PHILOSOPHIE NE SE LIMITE PAS À DE SIMPLES MÉTHODES D'AGRICULTURE OU DE JARDINAGE, MAIS ELLE ENGLOBE TOUS LES ASPECTS DE LA VIE DE L'HOMME AU SEIN DE SON ENVIRONNEMENT. C'EST AINSI UNE AUTRE FAÇON DE CONCEVOIR LE MONDE, DANS TOUTE SA COMPLEXITÉ.

Appliquée à l'agriculture, la permaculture s'attache aux connexions entre tous les éléments de la nature. En effet, on ne peut pas comprendre la forêt en étudiant séparément les arbres, les insectes, les bactéries, le sol, etc., mais en observant les relations fonctionnelles entre ces éléments : la forêt est ainsi plus qu'une simple somme d'arbres, c'est un véritable écosystème autorégulé.

Le modèle agricole porté par cette approche a été conceptualisé dans les années 1970 en Australie, et correspond ainsi à un mode d'action " qui prend en considération la biodiversité de chaque écosystème et qui ambitionne une production agricole durable, très économe en énergie (autant en ce qui concerne le carburant que le travail manuel et mécanique), respectueuse des êtres vivants et de leurs relations réciproques, tout en laissant à la nature " sauvage " le plus de place possible. " [1] [2].

Trois grands principes caractérisent l'éthique de la permaculture : prendre soin de la terre, prendre soin des hommes, partager équitablement, précisés par une douzaine de " principes de conception " *(figure 1).*

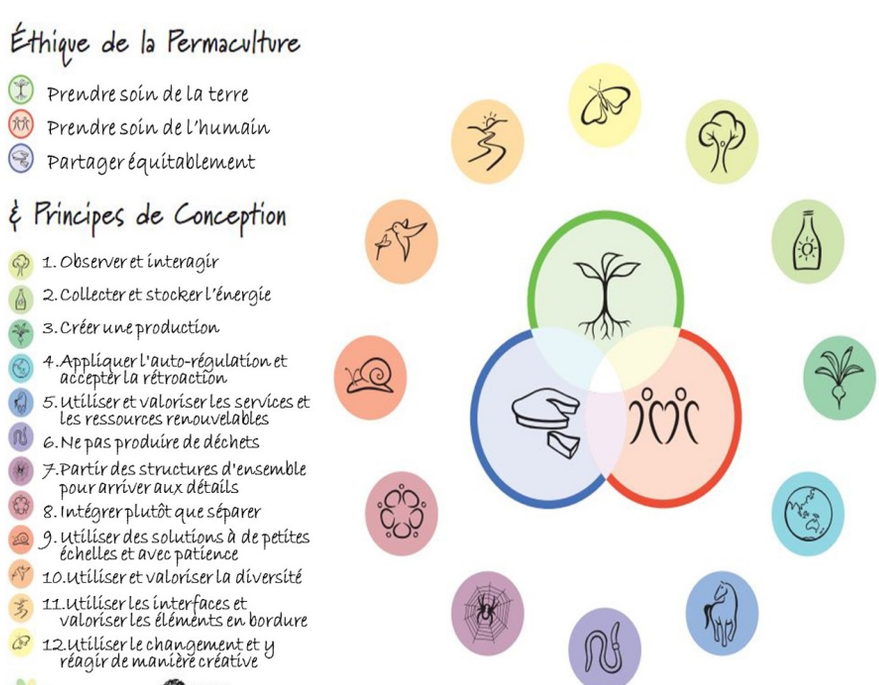

Figure 1 : Les grands principes de la permaculture
Source : schéma adapté de David Holmrgren, http://www.permacultureprinciples.com/fr/index.php

Nous allons voir comment les grands principes de la permaculture sont définis théoriquement et comment on peut les mettre en application de façon simple, par exemple dans nos jardins. Nous verrons ainsi que derrière cette éthique se trouve beaucoup de bon sens.

1. Prendre soin de la Terre

Fondement théorique : Prendre en compte sols, forêts et eau.
Selon ce principe, il s'agit là de respecter la biosphère terrestre, c'est-à-dire l'ensemble des organismes vivants et leur milieu de vie. Ce principe considère que toute forme de vie est importante, et que chaque atteinte à la biodiversité est

une menace pour nous. Nos activités et lieux de vie doivent ainsi être en harmonie avec les écosystèmes locaux.

Prendre soin de la Terre, c'est par exemple une manière de nous enjoindre à nous préoccuper du sol vivant, la meilleure manière de savoir s'il est en bonne santé étant de voir la quantité de vie qu'il héberge. " Chaque espèce a une valeur intrinsèque, et doit être respectée pour les fonctions qu'elle remplit - même quand on ne sait pas voir en quoi elles sont utiles à nos besoins. " [3]

En pratique :

Tout d'abord il faut savoir qu'il n'y a pas de surface minimum ou maximum pour appliquer les principes de la permaculture. L'objectif, quelle que soit la surface concernée, est de tenter d'obtenir un maximum de production de nourriture (calorie, qualité, quantité, etc.) en dépensant le moins d'énergie possible. Au niveau du sol, il s'agira de le perturber le moins possible afin de préserver ses habitants (microfaune) et de conserver une fertilité optimale. Dans nos jardins, ce principe peut se traduire très concrètement par le soin apporté à la terre. Il va s'agir ainsi de ne pas laisser un sol nu, mais de le recouvrir (paille, bois broyé, feuilles, mulch, résidus de cultures....) pour éviter qu'il ne sèche trop vite, que la terre ne soit tassée, érodée ou lessivée par de fortes pluies. Elle sera ainsi plus souple, plus riche naturellement et aura moins besoin d'être travaillée.

2. Prendre de soin de l'Homme

Fondement théorique : S'occuper de soi, de sa communauté, des générations futures.

Les systèmes permaculturels visent à combler les besoins fondamentaux des hommes dans un environnement permettant leur épanouissement. La coopération et la mise en commun sont deux axes clefs des relations humaines. "Le souci des personnes commence par soi-même, mais s'étend ensuite à notre famille, nos voisins, notre village, notre territoire. Le défi à relever est celui de l'autosuffisance et de la responsabilité personnelle." [3]

D'un point de vue pratique :

dans son jardin, prendre soin de soi peut se traduire pour commencer par une bonne observation du terrain avant d'y installer ses plantations (circulation de l'eau, pente, ensoleillement...), afin d'avoir par la suite moins de manipulations à faire pour obtenir une récolte convenable.

Cela peut consister aussi à créer des carrés potagers en hauteur : plus besoin de se "casser le dos" pour planter, semer ou cueillir les légumes. (photo ci-contre)

Chaque élément doit se retrouver à la place la plus judicieuse, pour qu'il n'y ait ni gaspillage, ni perte d'énergie. " On cherche l'efficacité et le confort. Dans l'idéal, la permaculture nous donne le temps de regarder pousser nos tomates. " [4]

3. Partager équitablement

Fondement théorique : Limiter sa consommation, redistribuer les surplus, recycler.

L'établissement de systèmes permaculturels doit permettre de réduire notre empreinte spatiale et temporelle sur les écosystèmes. Pour concevoir des systèmes humains qui respectent son éthique, la permaculture s'inspire des écosystèmes naturels (forêts, prairies sauvages, etc.) qui sont très efficaces pour utiliser les éléments dont ils ont besoin (énergie, eau, nutriments) et qui ont la propriété d'être durables, stables et résilients. Elle s'appuie aussi sur l'observation du fonctionnement de certaines sociétés traditionnelles et tribales qui ont développé des techniques durables basées sur une connaissance pointue de leur environnement, et dont le mode de vie suit l'éthique permaculturelle.

Pratiquement :

Dans son jardin, il va par exemple s'agir de penser à laisser des endroits naturels pour la faune, et d'éviter notamment de couper les haies nécessaires à la biodiversité très utile aux cultures.

Champ de luzerne cultivé.

Plant de luzerne
en bordure de route
sur sol non travaillé.

Exemple d'observation sur la commune cette fin d'été après 3 mois de sécheresse.

Que peut-on en conclure ?

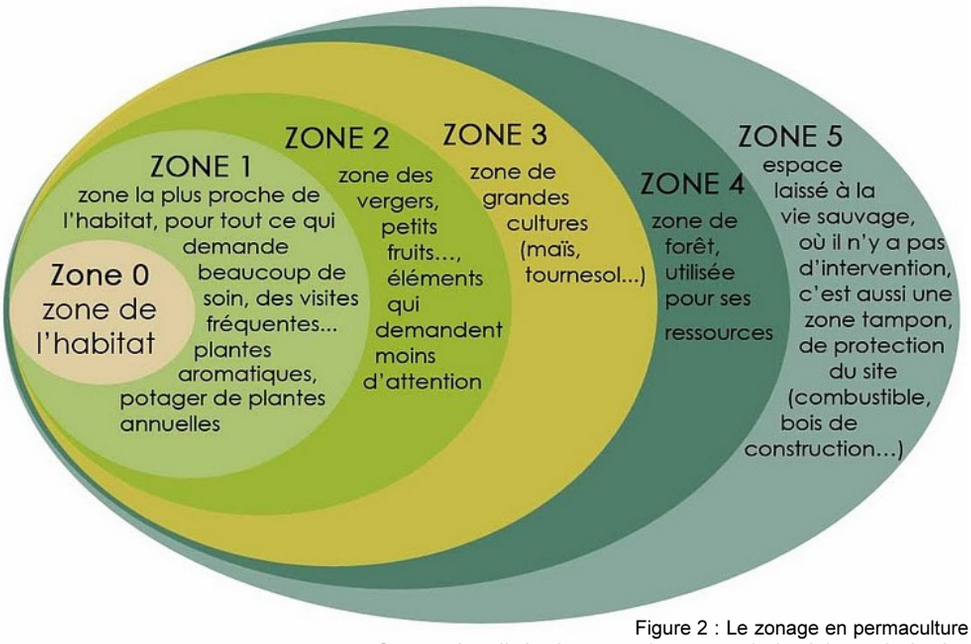

Figure 2 : Le zonage en permaculture
Source : http://prisedeterre.net/wp-content/uploads/zone-design.jpg

4. Le zonage

Autre outil de choix de la permaculture : le découpage en zones. Il permet de repenser l'espace en fonction de l'efficacité énergétique et de placer les différents éléments qui le composent en fonction de la fréquence d'utilisation et d'attention (de la zone 1 : intensif à la zone 5 : sauvage). Plus un élément demande de l'attention et des visites, plus il doit être proche afin d'optimiser l'efficacité, le coût en temps et énergie de l'ensemble. A titre d'exemple simple, le jardin potager et le carré d'herbes médicinales sont placés en zone 1 près de la maison alors que les vergers sont en zone 2, les grandes cultures en zone 3, la forêt utilisée pour ses ressources en zone 4 et l'espace sauvage non utilisé, " sanctuarisé " en zone 5 *(figure 2).* [5] [6]

Adopter la permaculture à son échelle est ainsi à portée de tous, avec quelques informations et un peu de bon sens. Certains la pratiquent déjà sans même le savoir, et pour tous ceux qui le souhaitent, pourquoi ne pas s'y mettre un peu, beaucoup, passionnément...

Qu'est-ce qu'un mulch?

Le mulch est une **"couverture de sol"** qui remplit de nombreux rôles et peut se présenter sous plusieurs formes. Il peut être minéral, issu de végétaux ou de matières animales, et même être vivant (plantations).

Il y a deux types de mulch : ceux qui vont fertiliser le sol, et les autres (bâches plastiques, pierres...). On peut donc mulcher avec énormément de matériaux, tout dépendra des ressources facilement disponibles et des objectifs à atteindre. Le but étant bien sûr, d'utiliser uniquement des produits qui n'auront aucune incidence nocive dans votre jardin (être attentif à la terre). Pour de la culture, nous allons donc en général privilégier ceux qui vont nous aider à fertiliser notre sol. " [7]

https://www.permaculturedesign.fr/le-mulch-en-permaculture/

Origine du concept de permaculture

Datant des années 1920, le concept de la permaculture a été développé dans les années 70 par deux australiens, Bill Mollison et David Holmgren inspirés par les savoirs traditionnels aborigènes, l'agriculture naturelle du non-agir du japonais Masanobu Fukuoka et les connaissances en biologie et en environnement.

"Nous n'avons pas voulu établir un schéma fixe et dogmatique mais un modèle qui intègre plusieurs principes appartenant à de nombreuses disciplines-l'écologie, la conservation de l'énergie, l'aménagement du paysage, la rénovation urbaine, l'architecture, l'agriculture (sous tous ses aspects) et les théories de localisation en géographie." "Ce n'est pas une synthèse parfaite, ni même suffisante, mais un commencement. Les personnes de tous âges s'adonnant aux occupations les plus diverses trouveront le moyen d'adapter cette idée à leur vie et leur environnement, et, ce faisant, seront à même de voir au-delà des utilisations et des fins immédiates." (Mollison et Holmgren, Permaculture 1, 1986)

Source : [5] http://www.ecoconso.be/fr/La-permaculture-la-complexite

Les principes de la permaculture peuvent être vus en détail et de façon interactive sur le site [3] :
http://www.permaculture principles.com/fr/fr_principles.php

Sur ce même site, on peut trouver en téléchargement libre un résumé d'une vingtaine de pages sur le concept et les principes de la permaculture, issu du livre de David Holmgren Permaculture :
Principles and Pathways Beyond Sustainabilty, 2002.

Références bibliographique et webographiques
[1] https://fr.wikipedia.org/wiki/Permaculture, consulté le 26/11/2017
[2] http://douar-mager.fr/la%20ferme.html, consulté le 30/11/2017
[3] http://www.permaculureprinciples.com/fr/, consulté le 26/11/2017
[4] https://reporterre.net/, consulté le 23/11/2017
[5] http://www.ecoconso.be/fr/La-permaculture-la-complexite/, consulté le 26/11/2017
[6] http://www.prisedeterre.net/la-permaculture-ques-aquo/, consulté le 30/11/2017
[7] https://www.permaculturedesign.fr, consulté le 26/11/2017
http://www.jardiner-malin.fr/fiche/permaculture.html, consulté le 29/ 11/2107
Holmgren David, Permaculture : Principles and Pathways Beyond Sustainability, 2002.

Suivre une formation en permaculture ?

Près de chez nous, par exemple, à Saint-Romain de-Lerps, "La Belle Terre" organise et/ou accueille des manifestations sur le thème de l'environnement (découvertes des plantes sauvages, forêts primaires, permaculture, création d'éco-hameau, éco-habitat, phyto épuration etc.).
http://labelleterre.org/
La Belle Terre
Sabine et Jean Louis Pigeon
510 route des grangeasses
07130 Saint-Romain-de-Lerps

TEXTE ET RÉALISATION

Nathalie Dubus Viossat,

Christian Audemard,

Geneviève Sévenier,

Patrice Pommaret

En savoir plus

Le raisonnement systémique, à l'inverse du raisonnement analytique qui simplifie pour mieux appréhender, assume la complexité des phénomènes réels. Dans ce type de raisonnement, il conviendra de tenir compte de l'ensemble des éléments constituant le système et des interactions les unissant. Le raisonnement systémique identifie ainsi l'interdépendance rationnelle des effets et des causes observées au sein d'un système.

Définitions du terme **"système" :**

Le mot "système" signifie "assemblage" d'après sa racine grecque issue du verbe "systeô", désignant l'action d'attacher des éléments ensemble.

Un système peut ainsi être défini comme un "ensemble d'unités en interactions mutuelles" *(Bertalanffy)*, **un "ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisé en fonction d'un but"** *(de Rosnay)* ou encore **une "unité globale organisée d'interrelations entre éléments, actions ou individus"** *(Morin)*.

Journée "Tous au jardin" : un événement partagé

Répondant à l'invitation de la mairie et des jardiniers Toulaudains, les enfants de nos deux écoles accompagnés de leurs enseignants et de plusieurs parents se sont retrouvés, le 9 juin dernier, pour une journée récréative et instructive à la fois.

Au cours de la journée, plusieurs activités étaient proposées aux enfants, sous forme d'ateliers pédagogiques de découverte ou de jeux.

- Des ateliers autour des 5 sens animés par l'association la Bardane de Vernoux.
- Des jeux dans l'esprit des chasses aux trésors concoctés par les jardiniers.
- Du petit jardinage (repiquage et plantation à emporter).

Les jardiniers en herbe très attentifs aux conseils de plantation.
Les parents, les jardiniers, les élus, les intervenants et les enseignants ont tous contribué à la réussite de cette journée en apportant chacun à leur manière leur petite fleur au bouquet.

Plus tard, d'autres animations de qualité en direction des adultes ont été particulièrement appréciées par le public malheureusement trop clairsemé.

- Un atelier autour des bienfaits du broyage et du compostage au jardin, animé par l'association Compost et territoire.
- Un deuxième atelier autour des plantes et leurs usages, proposé par l'association Drômoise "Naturoplantes".

La journée s'est achevée par un moment de détente partagé entre jardiniers et élus.
L'Edition 2018 est déjà en germination.

Vous souhaitez cultiver une parcelle en 2018 ?
Quelques jardins sont encore disponibles à ce jour.
Renseignement en mairie
04 75 60 49 52

Bois d'ébène

Création et entretien d'espace verts

Julien VIDAL

Taille, Élagage, Abattage
Création massifs, Pierre sèche
Arrosage intégré, Clôture, Gabion
Stabilisé, Mini pelle

Tél. 06 88 24 06 81
boisdebene07@hotmail.fr

Rochetaillée Email

* Signalétique en email
* Patrimoine
* Mobilier urbain

Quartier Rochetaillée
26240 Saint-Barthélemy de Vals

Tél. : 04.75.03.22.03 – Fax : 04.75.03.20.30
inforte@orange.fr
www.emaillage.com

Le Jardin de Toulaud
Hélène &Eric LAUVERGNAS
Producteurs Fruits & Légumes
Quartier Billoire 07130 TOULAUD

BIENVENUE à la ferme

TRI SELECTIF

Notre planète n'est pas recyclable...

Mais nos déchets le sont facilement !

Un effort est à faire, auquel chacun de nous est appelé à participer. En Drôme-Ardèche, nous possédons un centre de tri performant pour participer à cet effort : le SYTRAD (SYndicat de TRaitement des déchets Ardèche Drôme) situé à Portes-lès-Valence.

Le recyclage commence à la maison. Trier ses déchets fait partie des gestes les plus faciles à mettre en place.

Pour notre commune quatre points de collecte sont recensés : place Espeysse, parking salle polyvalente, allée des Chênes et déchetterie. Dans chacun de ces points les bacs de tri sont au nombre de trois.

DANS LE BAC JAUNE :

TOUS LES PLASTIQUES : bouteilles, eau, soda, huile, flacons de produits ménagers ou cosmétiques, non lavés et sans enlever le bouchon. Les emballages en métal, boites de conserves, canettes et barquettes en aluminium, les couvercles de bocaux, les briques alimentaires (lait, soupe, jus de fruits). Il suffit de bien les égoutter, il n'est pas nécessaire d'enlever les becs verseurs en plastique.
Les emballages trop légers ne se recyclent pas (sacs de caisse, pots de yaourts et fromage blanc, tubes de dentifrice, jouets plastique, films alimentaires). Des études sont en cours afin de pouvoir les recycler.

DANS LE BAC BLEU :

REVUES ET JOURNAUX, EMBALLAGES CARTON, ANNUAIRES ET CATALOGUES, LIVRES, CAHIERS, *à l'exception du papier plastifié (papier photos, papier cadeau, papier peint)*, cartons pizza et emballages burgers s'ils ne sont pas trop souillés.
Les grands cartons sont à porter en déchetterie.

Le contenu des bacs jaunes et bleus sera acheminé au centre de tri de Portes-lès-Valence, où ils seront triés et mis en grosses "balles" de papier, plastique ou aluminium qui seront expédiées jusqu'aux usines de recyclage par train ou camion pour être transformées en nouvelle matière première.

DANS LE BAC VERT :

Dans la famille verre, je distingue ce qui va au conteneur : toutes les bouteilles en verre sans bouchon, les pots et les bocaux sans couvercle. *Ne pas déposer de vaisselle, assiettes, verres de table, miroirs, vitres ni les ampoules*.
Trois bouteilles sur 10 sont jetées dans les OMR (ordures ménagères résiduelles). Jeter du verre dans les bacs à ordures coûte 15 fois plus cher que les trier dans les conteneurs verre. C'est également respecter les agents en évitant des risques de blessure par des éclats de verre lors du vidage dans le camion benne.

Le contenu des bacs verts sera directement acheminé vers les verreries.

DANS LES CONTENEURS GRIS

Seulement 50% du contenu des poubelles est recyclable. ce qui veut dire que l'autre moitié devrait être dans les bacs de tri sélectif.

Les conteneurs à OMR (ordures ménagères résiduelles) seront acheminés au CVO d'Etoile sur Rhône (centre de valorisation organique) où ils seront triés et transformés en compost pour l'agriculture.

Seuls les déchets non valorisables appelés déchets ultimes sont enfouis au sein d'une installation de stockage en déchets non dangereux.

QUELQUES RAPPELS... CIVIQUES !

Tout ce qui est déposé à côté des bacs ne sera pas collecté. Le ramassage des objets et l'entretien aux abords des points de collecte est à la charge de la commune et représente donc un coût supplémentaire pour la collectivité.

Les encombrants, la ferraille, les appareils ménagers électriques, les peintures, les produits phytosanitaires, les piles, les batteries, les huiles de vidange et de friture, les capsules café aluminium, les déchets verts et les gravats, sont à porter en déchetterie.

Le SYTRAD a produit un petit film pédagogique d'une quinzaine de minutes à destination du jeune public lors d'une animation scolaire. Ce film intitulé "Le parcours des déchets sur le territoire SYTRAD" montre, à travers les yeux de Nathan, le processus complet du recyclage des déchets collectés sur nos communes.
Pour en prendre connaissance rendez vous sur le site internet : ***www.sytrad.fr***

Vous voyez les consignes de tri c'est un jeu d'enfant ! Ainsi en nous mobilisant tous, nous pourrons un jour trier 100% de nos emballages pour leur donner une seconde vie.

Les consignes de tri

www.sytrad.fr

SYTRAD
SYNDICAT DE TRAITEMENT
des déchets Ardèche Drôme
Trier - Traiter - Valoriser

Papiers et cartons

Je dépose dans le conteneur bleu

- Enveloppes, journaux, magazines
- Cartonnettes de céréales, yaourts, biscuits
- Boîtes d'oeufs, les rouleaux de papiers essuie tout
- Cartons de pizza

ASTUCE : Il faut mettre les gros cartons en déchèterie.

Bouteilles plastique
Emballages métalliques
Briques alimentaires

Je dépose dans le conteneur jaune

- Bouteilles d'eau, d'huile ménagères
- Barquettes en aluminium, aérosols
- Boîtes de conserve, canettes
- Flacons de produits ménagers,
- Briques de lait, de jus d'orange

ASTUCE : Il faut placer dans le conteneur jaune le plastique en forme de bouteille et de flacon.

Emballages en verre

Je dépose dans le conteneur vert

- Bouteilles (huile, eau, alcool, jus de fruit...)
- Bocaux (confiture, moutarde...)
- Pots (yaourts, pots de bébé...)

ASTUCE : Il faut placer dans le conteneur seulement les bouteilles, pots ou bocaux ayant contenu des produits alimentaires

Ordures ménagères

Je dépose dans la poubelle grise

- Pots de produits laitiers (yaourt, crème fraîche, glace...
- Suremballages, sacs et films plastiques
- Barquettes alimentaires en plastique et polystyrène
- Papiers et cartons souillés et déchirés
- Épluchures, coquilles d'oeufs
- Filtres à café, sachets de thé

ASTUCE : Pour diminuer le poids de la poubelle placer les déchets de nourriture dans un composteur individuel.

MTMP

Terrassement, Voirie, Réseaux, Démolition, ...

Maçonnerie, Rénovation, Toiture, Piscine, Dallage, ...

04 75 577 663

www.mtmp.fr

GENERALI

Solutions d'assurances

Cabinet Alexis KIRCHER

116, rue des Moulins - 26000 VALENCE

Tél. 04 75 81 16 17

Fax : 04 75 81 16 75

valencekircher@agence.generali.fr

N° ORIAS : 15003308

COSTE Matériaux

• Gros œuvre • Bois • Charpente
• Couverture • TP • Agrégats
• Aménagement extérieur
• Placo • Isolation • Bricolage

GRANULÉS BOIS - CHARBONS

LIVRAISON GRATUITE*

* Voir conditions en magasin.

Ouvert du lundi au vendredi 7h30 > 12h - 13h30 > 18h - Samedi : 8h >12h

SAINT-PÉRAY - Tél. 04 75 40 30 31

ALBOUSSIÈRE - Tél. 04 75 55 01 80

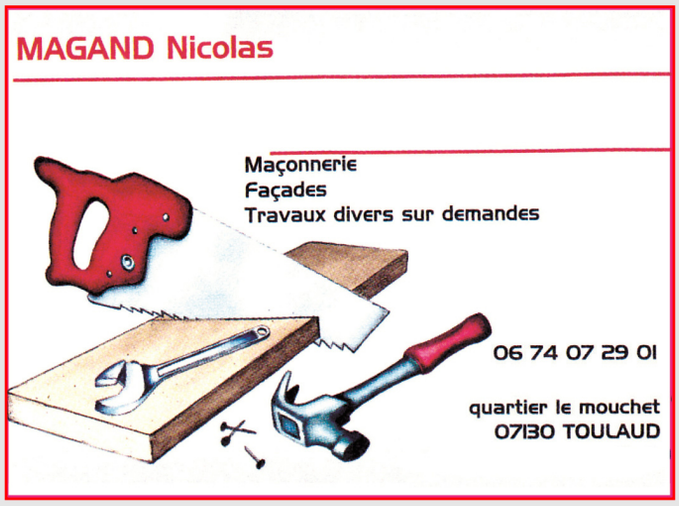

VIE ASSOCIATIVE

Contacts

ACCA de Toulaud.....*06 77 73 36 48*
Alliance Judo 4 Vallées *06 40 52 01 76*
Amicale Laïque.....*06 44 24 54 22*
ASA.....*04 75 60 88 99*
ASB.....*04 75 40 24 81*
Ass. Cultuelle Catholique.....*04 75 44 04 05*
Ass. Cultuelle Protestante.....*04 26 52 44 92*
ATPE.....*04 75 40 63 02*
Bibliothèque Municipale.....*09 77 48 86 00*
Club Football Entreprises.....*06 68 88 23 41*
Comité de Jumelage..... *06 80 08 59 31*
Comité Municipal Culture et Loisirs. *04 75 40 52 66*
Comité Tiers Monde.....*04 75 60 96 28*
Fédération des Exploitants Agricoles...*04 75 25 04 83*
Entraide et abri.....*04 75 40 32 88*
Le Bon Accueil ***(3ème Age)***..... *04 75 40 33 44*
Les Amis de Toulaud..... *06 88 96 15 81*
Les Toulaudaines..... *06 12 95 92 20*
Tennis Club..... *06 81 52 07 76*
Toulaud City..... *06 14 14 09 30*
Toulaud Rando.....*06 01 05 54 19*
Toulaud Sports Rugby..... *06 88 55 53 05*
Toulaud Tennis de Table..... *06 82 80 73 94*
UFAC *(Union Fédérale des Anciens Combattants)*... *04 75 40 31 92*

Toutes les associations toulaudaines ont été sollicitées pour apparaître dans ce magazine. Toutes n'ont pas répondu à cet appel.
Les textes et photos insérés le sont sous l'entière responsabilité de leur auteur.

Toulaud Sports

Toulaud Sports : 50 ans de rugby et de vie associative dans notre village

Le 17 juin 2017 restera une journée forte dans l'histoire du Toulaud Sports. Tous les amis du club, joueurs, dirigeants, supporters, tous ceux qui ont participé à cette aventure humaine se sont retrouvés pour fêter les 50 ans de notre association. Dès 10h, les premiers « festayres » se sont massés derrière le char, décoré pour l'occasion par l'équipe séniors et conduit par Jacky Montat, un doyen du club. Des créateurs du club aux nouvelles générations, tous prirent la direction du village pour défiler aux couleurs du Toulaud Sports. Un temps de recueillement, en présence du Père Mouton, de Josiane Cotte et du pasteur Ziggler se déroulait ensuite à la salle polyvalente. À la fois émouvante et joyeuse, faite de chants bibliques et de chansons plus rugbystiques, cette cérémonie œcuménique fut l'occasion pour chacun de se rappeler aux bons souvenirs des absents partis trop tôt. Chacun eut une pensée particulière et amicale pour l'abbé Poly ancien président du club et curé de la paroisse. L'apéritif du midi permettait à tous de se remémorer ces 50 ans de rugby, faits de victoires et de défaites mais surtout de rencontres humaines, d'amitiés indéfectibles et de souvenirs impérissables. Cette journée anniversaire s'est poursuivie avec un tournoi de toucher où nos amis italiens de Monsano, bien coachés par Michel Létang, montraient que le rugby s'enracinait de l'autre côté des Alpes. Enfin, la rencontre de rugby opposant la sélection ardéchoise de Raphaël Chieze à l'équipe du Toulaud Sports, managée par Gérard Demas et Nicolas Rouveyrol et renforcée par les jeunes du club évoluant dans des clubs plus huppés, ponctuait cette après midi sportive et enchantait le nombreux public présent.

La cérémonie officielle, empreinte de solennité et d'émotion, permettait d'accueillir notamment Christophe Chantre, maire, et de nombreux élus locaux, Olivier Dussopt, député, Olivier Amrane, conseiller régional ou encore Christian Ferroussier, conseiller départemental autour des dirigeants du club et des bénévoles organisateurs de cette journée. À cette occasion, Roland Malleval, président fondateur du club recevait la médaille du département des mains de Christian Ferroussier.

Reprenant une vieille tradition locale, l'élection de Miss Rugby 2017 lançait la soirée anniversaire. Cathy Breysse et Patrice Pommaret en qualité de maitres de cérémonie, faisaient défiler les prétendantes. Le jury, composé notamment de Roland Malleval et Corinne Dufaux, elle-même ancienne Miss Rugby, élisait Morgane Molle Miss Rugby 2017 et élevait Laure Pintonello et Léa Bellier au rang de dauphines. Paëlla et soirée dansante clôturaient cette magnifique journée au rythme des danseuses brésiliennes dont le chaloupé et le déhanché laissaient rêveur jusqu'aux plus agiles de nos trois-quarts.

Cet anniversaire avait commencé dès le mois d'avril avec le repas des anciens lors du dernier match du championnat puis s'était poursuivi par une randonnée commune avec le club de marche « Toulaud Rando » présidé par Marcel Taland. Une exposition magnifiquement mise en œuvre par le professionnalisme de Sybille et ses bénévoles de la bibliothèque municipale retraçait les 50 ans de rugby dans notre village et permettait la rencontre du sport et de la culture. Nous remercions chaleureusement et très sincèrement toutes les personnes qui ont œuvré à la réussite de cet anniversaire, qu'elles soient sympathisantes du Toulaud Sports ou issues d'associations toulaudaines.

Pour ce qui est des activités courantes, près de 150 licenciés et une vingtaine de dirigeants participent aujourd'hui à la vie du club. L'équipe séniors, composée pour majorité de jeunes issus de l'école de rugby, a réalisé une bonne saison 2016-2017. Ayant gravi un échelon à l'issue de la saison passée, elle fit face à une adversité plus relevée. Les bons résultats de la phase aller laissaient entrevoir de beaux espoirs mais les difficultés de la phase retour laissaient les hommes de Bernard Poidevin et Bernard Roujou aux portes des finales départementales. Le début de cette saison, marqué par l'arrêt de plusieurs éléments, fût plus difficile. L'abnégation des dirigeants et notamment d'Henri Frugier, permit au groupe entrainé par Olivier Mondet, Bernard Poidevin et Bernard Roujou de repartir plein d'espoir dans une phase de brassage jusqu'à Noël. Les entrainements séniors se déroulent les mardis et vendredis soir de 19h30 à 21h.

Le rugby à toucher accueille quant à lui tous les mercredis une population iconoclaste composée d'anciens joueurs ou de novices, de filles ou de garçons, de jeunes ou de plus expérimentés ayant pour

seul objectif de prendre du plaisir avec un ballon de rugby. Ludique par nature, le rugby à toucher permet de s'amuser dans un esprit convivial et de franche camaraderie. Des tournois sont organisés pour le plaisir de tous toujours dans un esprit chaleureux. Les toulaudains se sont imposés notamment lors du tournoi d'Eurre. La vingtaine de joueurs déjà licenciés vous invite à découvrir ce sport loisir chaque mercredi de 19h30 à 21h. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Benoit Nodin (06 61 34 05 87) ou Estelle Cotte (06 14 04 34 37) ou par mail : estelle.lino79@hotmail.com

Depuis plus de 20 ans maintenant, notre école de rugby est organisée en partenariat avec le club de Guilherand Granges.
L'école de rugby du Bassin de Crussol fait partie des écoles de rugby importantes du comité Drôme Ardèche et reconnues au sein des instances dirigeantes. Labellisée école de rugby FFR, elle accueille près de 200 enfants de 5 à 18 ans et présente au moins une équipe dans chaque catégorie d'âge. Organisée autour d'éducateurs diplômés bénévoles, elle participe aux championnats régionaux pour les catégories moins de 18 ans et moins de 16 ans et aux tournois du comité pour les autres catégories. La saison dernière, l'équipe des moins de 18 ans du bassin, entrainée par Benoit Pradon, Jérémi Dumon, Rémi Rousseau et Manu Tracol s'est illustrée en devenant championne Drôme Ardèche catégorie Phliponneau et en s'imposant dans le challenge Sud-Est. Ces titres sont le fruit de la reconnaissance de ce travail. Les moins de 16 ans, évoluant en Teulière A, ont acquis une expérience bénéfique qui leur permet aujourd'hui de rivaliser avec les plus grandes équipes de cette catégorie. Les moins de 14 ans ont réussi un excellent parcours tout au long de la saison. Les équipes de jeunes ont brillé lors des nombreux tournois auxquels elles ont participé. Les crussoliens remportent notamment le tournoi de Saint-Marcel-lès-Valence toutes catégories et le tournoi de Chartreuse Néron dans l'Isère en moins de 10 ans. Les entrainements ont lieu alternativement à Toulaud et Guilherand Granges les mercredis et vendredis. Le bassin de Crussol et le club de Toulaud sont aussi présents dans le milieu scolaire local. Nous intervenons ainsi auprès des instituteurs dans les écoles publiques ou privées. Grâce au travail de Franck Devise, la classe rugby ouverte à la rentrée 2016 au collège Charles De Gaulle de Guilherand Granges est pérennisée par la signature d'une convention. Cette classe bénéficie d'horaires aménagés afin de permettre aux élèves de pratiquer du rugby tout en suivant une scolarité identique aux autres enfants.

Plus tragiquement, cette année 2017 a vu aussi la disparition de Marcou Roche, ancien président du club qui œuvra de nombreuses années en tant que dirigeant au sein de notre association. Marcou était un bâtisseur dans sa vie professionnelle comme dans sa vie associative. Sa mémoire survivra longtemps à son départ tant son investissement pour notre village et pour notre club fut grand. Et les vestiaires et la salle du rugby témoigneront à jamais de son engagement.

Force vive de la commune, le Toulaud Sports anime la vie locale par les évènements sportifs auquel il participe mais aussi par les manifestations qu'il organise.

L'organisation du concours de pétanque dans le cadre de la fête du 14 juillet, la participation au marché de producteurs montrent la volonté du club de s'investir tout au long de l'année dans la vie toulaudaine. Les amateurs de jeux pourront encore participer cette année au traditionnel loto du club qui aura lieu cette année le samedi 16 décembre à 18h30. Nul doute que la participation sera encore importante au vu des lots mis en jeu. Matinée Caillettes et saucisses seront encore au programme de l'année 2018.

Nous souhaitons profiter de la tribune qui nous est offerte pour remercier Christophe Chantre et l'ensemble de la municipalité pour l'aide apportée au club tant financière que logistique. Nous souhaitons enfin remercier aussi les partenaires du club qui par leur aide financière ou matérielle permettent à notre association de continuer à exister. Qu'ils en soient tous très sincèrement remerciés. Notre réussite est aussi leur réussite.

Nous vous invitons à consulter notre site internet, notre page facebook pour suivre l'actualité du club et espérons vous recevoir lors d'une de nos prochaines manifestations.

Pour plus de renseignements contacter François ALIBERT au 06.88.55.53.05 ou par mail toulaudsports@gmail.com

Pour nous joindre :
Site internet : ***http://toulaudsports.clubeo.com/***
Facebook : ***https://www.facebook.com/toulaudsport/***
Mail : ***toulaudsports@gmail.com***

Toulaud Rando

"Les Chemins de Traverse"...

Nous voilà repartis sur les chemins pour la 3ème année ! Notre association se porte bien et nous serons cette année 40 adhérents.

Le mardi, à partir de 13h30, un premier groupe propose des balades aux alentours de Toulaud avec parfois quelques déplacements en voiture.
Le Vendredi, à la journée, nos randos de 15 km à plus de 20 km, nous emmènent en Ardèche et dans la Drôme.

Nous organisons également quelques week-end pour les plus mordus : Chemin de Compostelle, Mézenc et Gerbier-de-Jonc, spéléo et rando dans le sud Ardèche, Calanques de Marseille…

Seuls mots d'ordre : prudence et bonne humeur !

Bureau :
- Président : Marcel Taland
- Trésorier : Vincent Raymond
- Secrétaire : Christine Toussaint

Toulaud Tennis de Table

Pour la saison 2017-2018, le tennis de table de Toulaud propose toujours ses entraînements en loisir tous les lundis soir à la salle polyvalente :
- de 18 h 30 à 19 h 30 pour les enfants à partir de 8 ans
- de 19 h 30 à 21 h pour les adultes.

Débutants ou joueurs plus expérimentés sont les bienvenus. Nous comptons cette année 18 inscriptions dont 3 enfants et nous avons renouvelé notre matériel avec l'acquisition de deux nouvelles tables.

Les tarifs n'ont pas changé cette saison :
- enfants : 60€/an
- adultes : 75€/an

Comme toujours, nous jouerons de temps en temps avec des équipes voisines et terminerons ces rencontres par de sympathiques collations.

En cette fin d'année nous avons une pensée pour notre ami René qui nous a quittés en avril.

A tous ceux qui liront ces quelques lignes, tous nos souhaits de bonheur pour 2018.

Le bureau :
- Président : Raphaël VOSSEY *(06.82.80.73.94)*
- Trésorier : Bernard GOURDON *(06 58 04 32 25)*
- Secrétaire : Jocelyne GAUNARD *(06 08 55 62 91)*

Alliance Judo 4 vallées

Un peu d'histoire...
Le judo a été créé par Rachid Benboudaoud sur la commune de Toulaud. Très vite, la gestion de l'activité se fait par le judo-club de Valence qui passe la main à l'Alliance Judo 4 Vallées en 2006. Déjà 11 ans...

Les effectifs sont stables depuis 10 ans avec entre 20 et 25 enfants de 4 à 11 ans. L'activité a lieu le mercredi après midi à la salle polyvalente de Toulaud. L'AJ4V, le club support, est un club phare de la Drôme/Ardèche. Le plus gros club d'Ardèche en terme d'effectif (environ 200 adhérents), 4ème club Drôme/Ardèche depuis 3 saisons et 1er club Ardèchois depuis 2 ans.

Les passerelles qui sont mises en place entre les différentes sections (Le Pouzin, St Georges les Bains, Toulaud et La Voulte sur Rhône section principale) font une partie du succès du club. Trois fois par an tous les enfants du club peuvent se réunir à la Voulte à l'occasion de stages. Les CM2 et 6èmes des différentes sections peuvent aller à La Voulte le vendredi pour parfaire leur entraînement avec d'autres. Cela leur permet également de créer des liens afin de faciliter leur future migration dans le groupe ados/adultes du club.

Venez découvrir nos activités sur le site internet du club : *http://club.quomodo.com/alliance_4_vallees* ou bien dans nos salles : Toulaud, le mercredi, moyenne et grande section de 13h à 14h et primaire de 14h à 15h30.

Les Toulaudaines

Forte de 70 adhérents pour cette saison 2017-2018, l'association Les TOULAUDAINES propose des activités variées :

- le Yoga, le mardi de 9h00 à10h30 ;
- la gymnastique pour adultes, le jeudi de 20h30 à 21h30 ;
- de la gymnastique douce, le mercredi matin de 10h30 à 11h30 ;
- la Zumba, le mercredi de 20h à 21h ;
- des ateliers de dessin et peinture pour les enfants et adultes, le mercredi de 14h à 16h ;
- du Tricot, le jeudi à 18h ;
- un club lecture pour les passionné(e)s de littérature, le lundi de 20h à 22h.

Toutes ces activités se déroulent dans la salle polyvalente de Toulaud, grande salle en rez- de -chaussée ou petite au 1er étage.

Le bureau :

Présidente : Chantal LEGRAND *(06 12 95 92 20)*
Trésorière : Patricia DUMESNIL *(06 25 76 67 47)*
Secrétaire : Anita PAILLONCY *(06 08 05 01 88)*

Tennis Club

La saison 2016/2017 a été riche en événements tennistiques. Une équipe senior mixte a participé au championnat d'automne. Une équipe senior homme a été engagée en championnat Drôme Ardèche, ainsi qu'une équipe en coupe des messieurs. Une équipe a également été inscrite en Challenge Dames avec un parcours jusqu'en finale.

Lors de l'Assemblée Générale, le conseil d'administration s'est enrichi de nouveaux membres.

Grégory CHOLVY assure toujours les cours de l'école de tennis qui se déroulent le mardi de 17h à 18h pour les débutants et de 18h à 19h30 pour les joueurs confirmés. Des places sont encore disponibles. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

Nous vous attendons pour le traditionnel tournoi double mixte du mois de juin ouvert à tous, permettant de jouer dans la convivialité.

Le Tennis Club vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Principaux tarifs :

Adultes : 70€
Jeunes : 45€
Couple : 120€
Ecole : 130€ *(réduction à 80€ à partir de 01/2018)*

Bureau :

Président : Anthony JAVELAS *(06.81.52.07.76)*
Trésorière : Nadège FEREYRE
Secrétaire : Jérémy COURTILLE

ERRASSEMENT - DÉMOLITION - ADDUCTION D'EAU
RANSPORTS - Matériaux de construction
Entreprise
de Travaux publics
MAZÉRAT
Route de Toulaud
07130 SAINT-PÉRAY
Tél : 04.75.40.34.07

GENERATION

Bon Accueil

Notre Club a toujours de la continuité et du dynamisme. Et la complicité des retrouvailles tous les mardis après-midi à la salle polyvalente .

Nos activités sont :
* Jouer aux boules,
* Jouer aux cartes,
* Discuter,
* Prendre de succulents goûters d'anniversaire et de bons repas.

En 2017, sorties en car à la ferme aux papillons et au Mastrou.

Le club des ainés sollicite de nouveaux adhérents.
Venez nous rejoindre !

<u>Le bureau :</u>

Présidente : Roche Georgette *(04 75 40 33 44)*
Trésorier : Mayaud André *(04 75 40 50 61)*
Secrétaire : Delhomme Jean *(04 75 40 66 47)*

Intermarché SUPER

SOYONS - PONT DES LÔNES

DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 A 20H
SANS INTERRUPTION
Tél : 04 75 40 86 85
Fax : 04 75 41 47 17

leDRIVE
ledriveintermarche.com

GAZ Gaz
RETRAIT Distributeur de billets
Location véhicule
24h sur 24

REGIEX PUBLICITE - ETS PIERRELATTE- RCS VALENCE 301 161 170 - SAS au capital de 48000€ - Sous réserve d'erreurs typographiques - Imprimé en FRANCE - C'F@CILE Bollène 2013

Comité de jumelage

En 1951, cinquante maires européens ont fondé le conseil de l'Europe, aujourd'hui rebaptisé Conseil des communes et régions d'Europe, avec la volonté de favoriser la réconciliation entre les populations européennes. Ce fut le début d'une longue histoire de jumelages dont 40 000 communes européennes sont partie prenantes aujourd'hui.

Toulaud, et Monsano située dans les Marches italiennes, à une dizaine de kilomètres de l'Adriatique, partagent depuis 2000 une longue histoire d'amitié, et des liens de plus en plus étroits se tissent de façon continue entre leurs citoyens. Monsano est aussi jumelée avec le village autrichien de Klein-Pöchlarn situé le long du Danube, dans le district de Melk.

En juin, un groupe d'Italiens est venu à l'invitation de Toulaud Sports participer à la fête du cinquantenaire de l'association. La délégation conduite par le maire de Monsano, Roberto Campelli, comptait une douzaine de personnes dont Luca Faccenda, président du Rugby Jesi 70, le club de rugby de la ville de Jesi, mitoyenne de Monsano. Ce club existe depuis 1970 et compte de nombreux joueurs de Monsano, dont Claudia Quaresima, responsable de la section féminine. Pharmacienne depuis 6 ans, elle a fermé pour la première fois son officine pendant deux jours, afin de pouvoir participer à la manifestation ardéchoise. Le club a accueilli cette année un match du tournoi des six nations. Et qu'importe si les Italiennes ont perdu face aux filles du Pays de Galles, l'événement a marqué pour longtemps la petite ville de 40 000 habitants et son club de rugby.
Pour la fête, Toulaud Sport a organisé plusieurs matchs amicaux entre des équipes issues de clubs de locaux au sein desquelles les Italiens ont été intégrés. Pour ces jeunes et moins jeunes dont certains n'avaient jamais quitté l'Italie, l'événement était tout simplement exceptionnel. Leur participation a été récompensée par une belle coupe offerte par François Alibert, le président du TS.

Hébergés dans les familles, les transalpins ont pu apprécier les piscines familiales mises à leur disposition.
En mai, une délégation Toulaudaine conduite par le maire, Christophe Chantre, est allée à Monsano pour la traditionnelle fête du palio.
En marge de cette compétition haute en couleur au cours de laquelle s'affrontent dans de multiples épreuves les habitants de la commune divisée en quatre secteurs, les invités des communes jumelles ont assisté à l'inauguration d'un garage communal et d'un bâtiment destiné à la Protection Civile, association qui assure les premiers secours aux personnes. Outre ses nombreuses interventions locales, La Protection Civile de Monsano s'est distinguée en apportant son aide dans différentes communes du centre et de l'est de l'Italie, sinistrées par plusieurs séismes en 2016. La commune et l'association monsanesi des amis du jumelage avaient aussi organisé une visite d'Offida et d'Ascoli Piceno, dont l'architecture témoigne d'un patrimoine historique remarquable.

Des joueurs italiens heureux de leur séjour et fiers de leur trophée.

En 2018, l'équipe du comité de jumelage prévoit de poursuivre les échanges entre Monsanesi et Toulaudains, sous une forme qui reste encore à déterminer. Afin de se faire connaître et de s'assurer une optimisation budgétaire, le comité de jumelage a tenu un stand aux marchés de producteurs. De nombreux visiteurs se sont laissés tenter par la soupe de courges de Monsieur Jean, les confitures d'abricots de Toulaud, ou encore les crêpes José. Qu'ils en soient remerciés !

Le comité de jumelage se tient à disposition des associations qui souhaiteraient faire un échange avec les Monsanési dans le cadre de leurs activités.

<u>Bureau du comité de jumelage</u>
Président : Michel Létang
Vice-Président : Jean-Noël Chantre
Trésorière : Marinette Chantre
Trésorière-adjointe : Josiane Magand
Secrétaire : Maryse Delgeon
Contacts : 06 80 08 59 31
michel.letang@wanadoo.fr

Comité Tiers Monde

Depuis plus de 20 ans, notre association œuvre au profit des Malgaches les plus fragiles et des enfants.
Dans ce pays, un des plus pauvres du monde : 92 % de la population vit avec moins de 2 euros par jour et s'enfonce dans la pauvreté. L'instabilité politique permanente depuis 10 ans ne favorise pas le redressement économique. Le pays est régulièrement confronté aux cyclones, inondations, puis sécheresse et invasion de criquets.
En plus des phénomènes naturels, un autre grave problème ronge le pays : l'incurie et la corruption de la classe politique qui empêchent le pays de se moderniser, alors que le peu de ressources sont pillées au profit de la classe dominante.

Concernant notre association, nous soutenons principalement 3 structures implantées sur place.

Le Centre Kintana à Mahajanga
Ce Centre, dirigé par Sœur Marie le Béchec, une Bretonne au caractère bien trempé, possède un dispensaire équipé : d'une salle de consultation, d'un cabinet dentaire, d'une salle d'accouchement, et d'un petit laboratoire d'analyses médicales.
Sœur Marie et son équipe *(1 médecin, 1 dentiste, 1 laborantine)* assurent les soins de jour pour les habitants de ce quartier très pauvre.
Sœur Marie s'occupe personnellement du suivi de la santé des bébés et de leur maman *(souvent très jeune)*. Chaque enfant a son carnet de santé où Sœur Marie note toutes les informations concernant le suivi de l'enfant : poids, taille, régime alimentaire, vaccinations, maladies etc.
De nombreux accouchements ont lieu au Centre , grâce au médecin et à la salle d'accouchement. Le dentiste pratique des soins au "juste prix".
Le laboratoire d'analyse, équipé récemment de plusieurs machines, permet de pratiquer les analyses les plus courantes, sans avoir recours aux services du labo de l'hôpital qui est très cher ! L'échographe est très utile pour le suivi des grossesses.
Pour les cas les plus graves, nécessitant une hospitalisation, appendicites, becs-de-lièvres, pieds-bots, Sœur Marie n'hésite pas à les envoyer à l'hôpital. Pour ces opérations, c'est Sœur Marie qui paye les frais, car les habitants de ce quartier n'ont en général, ni protection sociale, ni argent pour se soigner.
Autre activité importante du Centre : la Scolarisation.
Sœur Marie finance "l'écolage" et suit le travail scolaire d'une centaine d'enfants et elle n'hésite pas à interpeller les parents qui oublient d'envoyer leurs enfants à l'école.
Pour ce Centre, nous envoyons de l'argent qui contribue au fonctionnement, notamment par l'achat de lait infantile, de riz, de médicaments et fournitures médicales pour le Dispensaire. Nous finançons également une caisse de solidarité qui permet de pallier les coups durs de la vie à Madagascar.

Le Centre Bétania-Ankasina à Tananarive
Au Centre Bétania, l'école accueille 726 enfants : 126 à l'alphabétisation (540 du pré-scolaire jusqu'au CM2) 60 autres enfants viennent les rejoindre à la cantine à l'heure du repas *(il n'y a pas assez de place pour scolariser tout le monde).* 726 repas sont servis chaque jour.
Le Dispensaire du Centre qui fonctionne avec 2 médecins et une sage-femme, est au service des malades du quartier "Ankasina" avec une attention particulière pour les plus démunis.
Nous envoyons de l'argent pour contribuer au fonctionnement du Dispensaire et de l'école.

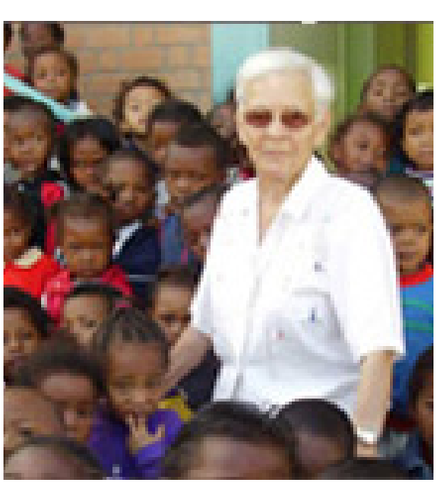

La Paroisse du Père Jean-Claude Randrianirina à Fenerive- Est - *(sur la Côte Est ,près de Tamatave).*
Le Père Jean-Claude a été affecté à une nouvelle Paroisse de Fenerive.
Cette nouvelle Paroisse est très étendue et regroupe 52 églises dispersées dans des villages de brousse : seules la moto tout terrain et la marche à pieds permettent de les atteindre.
Pour cette Paroisse, nous finançons une caisse de solidarité pour les œuvres sociales.

Comme vous le voyez, les besoins sont énormes à Madagascar, nous continuons modestement à aider les familles et les enfants les plus défavorisés. Cette aide, bien que limitée, est vitale pour ceux qui la reçoivent.
Nos correspondants sur place nous adressent leur reconnaissance ainsi que celle de leurs protégés.

A noter dans vos agendas :
16/02/2018
ASSEMBLEE GENERALE
(Salle polyvalente de Toulaud) - (ouverte à tous)

Contacts :
Président : André Monchaux *(04.75.60.96.28)*
Trésorière : Marie Hotoléan *(04.75.40.40.88)*
Trésorier adjoint : Michel Plays *(04.75.40.57.85)*

Ecole maternelle

L'année scolaire 2016/ 2017 a encore une fois été bien remplie. Autour de l'univers des contes, les enfants de la maternelle ont pu :

- Expérimenter le monde des sons et des chansons avec Mme Christine de Goys, intervenante des Centres Musicaux Ruraux. Ce travail a abouti à la création de contes musicaux présentés aux parents d'élèves.
- Ecouter les comptines et histoires de conteuses venues à l'école.
- Participer à 2 sorties sportives organisées par l'USEP (Union Sportive pour l'Enseignement Primaire), grâce au financement de l'Amicale Laïque.
- Partir à la recherche de la pantoufle de Cendrillon et des bottes du Chat Botté en visitant le musée de la chaussure à Romans et se perdre dans le Palais Idéal du facteur Cheval à Hauterives.

Le travail des élèves sur le potager de l'école a été enrichi par une belle "matinée Jardinage" aux Jardins Partagés de Toulaud, initiée par la commune.

En cette nouvelle rentrée 2017/2018, la relève est assurée ! L'école a accueilli 23 nouveaux élèves ; les classes sont très chargées. Mme Sandrine Ferreira, secondée par Mme Rosa Da Silva, compte 31 élèves dans sa classe de Petite et Moyenne Sections. Annelise Ferrer, complétée par Mme Annabelle Mazabrard le vendredi, a 30 élèves dans la classe de Moyenne et Grande Sections. Elles sont toutes deux aidées par Mme Claudine Juge.

Concernant le rythme scolaire, le retour à la semaine des 4 jours a été entériné. Le temps de classe est donc repassé à 6 heures de présence journalière les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

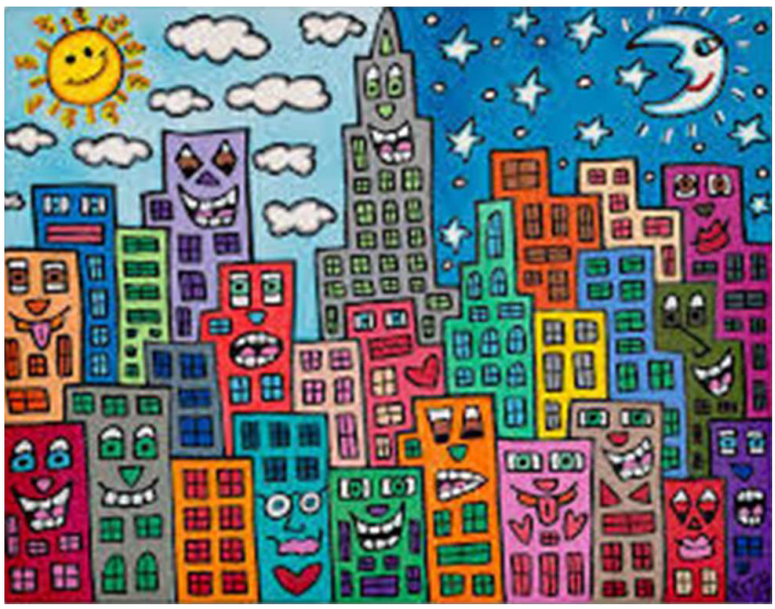

Cette année, l'ensemble des élèves des 2 classes travaille sur le thème de la ville. A travers les différents albums, chants, documentaires, productions plastiques, etc., les enfants vont découvrir les différents éléments qui constituent une grande ville (bâtiments, commerces, moyens de transports, parcs, hôpitaux, gare, musées, caserne de pompiers…).

Ce travail sera enrichi par la présence d'un nouvel intervenant en musique, par des séances à la médiathèque de Toulaud et par différentes sorties autour de ce même thème.

Cette année sera aussi sous le signe du sport et de la coopération pour nos élèves. Ré-affiliés à l'USEP par l'Amicale Laïque, les enfants bénéficieront de sorties sportives adaptées aux maternelles. Les GS ont participé au cross des écoles qui a eu lieu en octobre.

L'équipe a réfléchi à un réaménagement du potager afin qu'il soit plus adapté aux jardiniers en herbe. Cette rénovation fera aussi partie de notre travail de l'année.

L'équipe enseignante remercie l'Amicale Laïque et la mairie pour leurs aides financières (soutien des projets, travaux), ainsi que tous les parents pour leur investissement dans les différentes manifestations.

Ecole élémentaire

Année scolaire 2016-17

* **Classe découverte :** Tous les enfants de l'école sont partis en classe découverte à Albiez (73) du 2 au 6 janvier 2017. Malheureusement la neige n'était pas au rendez-vous… Un programme de substitution a été trouvé et les enfants ont fait une randonnée à la découverte de la faune et de la flore, du ski alpin, du traineau à roulettes tiré par des chiens…
* **Marché de Noël :** Les enfants ont fabriqué de petits objets qui ont été vendus lors du marché de Noël de l'école. Les bénéfices ont permis de financer une partie de la classe découverte.
* **Un nom pour l'école :** Les élèves ont choisi, lors d'un vote, un nom pour notre école. Elle se nomme désormais *"Ecole des quatre vents"*.
* **Journée jardin :** Les enfants des deux écoles se sont retrouvés aux jardins municipaux en juin pour participer à des ateliers de jardinage.
* **Sorties sportives :** Les élèves ont tous participé à une journée organisée par l'USEP : Raidillons *(ateliers sportifs)* pour les CP-CE1-CE2, journée de la mémoire *(commémoration de la seconde guerre mondiale)* pour les CM1-CM2.
* **Fresque du préau :** Les CM ont réalisé une fresque sur le préau en s'inspirant des œuvres de Keith Haring.
* **Fête de l'école :** Les enfants ont présenté un petit spectacle lors de la fête de l'école en juin.

Année 2017-18

Ce sont 85 enfants qui ont fait leur rentrée à l'école des quatre vents en septembre. Avec seulement 3 classes, nous étions nombreux en classe et quelque peu à l'étroit. Quelques jours après la rentrée, l'Inspection Académique a accepté de rouvrir pour l'année une 4ème classe. Une nouvelle répartition des enfants a donc eu lieu :

" CP avec Jean-Philippe FONT
" CE1 avec Sabine DELHOMME
" CE2-CM1 avec Laurène HILAIRE
" CM1-CM2 avec Séverine DEVÈS et Virginie BERNARD

Au programme de l'année à venir :

* **Un spectacle pour Noël** offert par l'Amicale Laïque
* **8 séances de piscine** pour les CP et les CM.
* **Des interventions *"musique"*** toujours en partenariat avec les Centres musicaux ruraux.
* **Une sortie USEP** *(Union Sportive des Ecoles Primaires)* plus tard dans l'année pour chacune des classes de l'école.
* **Une sortie au Train-Théâtre** à Portes-lès-Valence.
* **D'autres sorties seront prévues** mais ne sont pas encore finalisées… Alors chut…

L'équipe enseignante tient à remercier les membres de l'Amicale Laïque, les parents élus au conseil d'école et les autres parents qui s'impliquent dans la vie de l'école. Sans eux, nous ne pourrions pas faire autant d'activités avec les enfants.
L'équipe enseignante remercie également la Mairie pour tout ce qu'elle fait pour l'école.

Amicale laïque

L'Amicale Laique est une association qui, en étroite collaboration avec l'école, les parents d'élèves et la Mairie, organise principalement des événements multi-générationnels, comme le Loto des écoles, le Carnaval des enfants, la Fête de la Musique, la Fête des écoles.

Les bénéfices engendrés par ces manifestations sont reversés aux écoles publiques du village afin de financer des sorties culturelles et autres projets pédagogiques portés par les enseignants.

L'esprit de l'Amicale, porté par la volonté d'offrir aux enfants du village des conditions améliorées d'apprentissage, se fonde également sur l'envie de créer des festivités où les Toulaudains peuvent se rencontrer dans un cadre propice à la création de lien social, élément fondamental de la vie d'un village.

A tous ceux qui partagent cette conviction, n'hésitez pas à nous rejoindre !

A vos agendas :

Samedi 27 janvier : loto des écoles
Samedi 2 juin : Festival de musique
Dimanche 1er juillet : Fête des écoles

Chronique de mon village

Cette année là... 1918

Le 11 novembre à 5h du matin, les généraux allemands et alliés se réunissent dans un wagon aménagé stationné dans la clairière de Rethondes en forêt de Compiègne afin de signer l'arrêt des combats.

Ce 11 novembre 1918, le cessez-le-feu est effectif à onze heures du matin, entraînant à Toulaud comme dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons. Cet armistice mettait fin à plus de quatre ans d'une guerre.

A Toulaud, cette année-là, marque la fin du mandat de maire de Charles Crespin, il sera remplacé par Raphaël Sauvergeat en 1919.

La vie continue donc tant bien que mal sur notre commune.

Les enfants vont à l'école, les cours, à l'école publique, sont assurés par Raymond Blanc et son épouse Marie Blanc ainsi que par Jean-Louis Espeysse.

Au cours du conseil municipal d'avril, le maire rappelle une nouvelle fois aux conseillers présents la circulaire du ministre de l'intérieur et les instructions préfectorales insistant sur la situation des mobilisés qui doivent être exonérés en tout ou en partie des taxes locales. A cette époque la population Toulaudaine étant essentiellement rurale ; les soldats pour la majorité d'entre eux sont des cultivateurs. Le conseil approuve à l'unanimité la décision d'exonérer en totalité les propriétaires et fermiers inscrits sur le rôle de la prestation.

On n'en parle pas assez souvent mais les travaux agricoles permettant de nourrir la population, souvent pénibles et très physiques, sont assurés essentiellement pendant ces années de guerre par les femmes en l'absence des hommes partis au front. Cela est particulièrement vrai pour notre territoire rural. Pour elles, pas de médailles ou de décorations officielles ! Elles jouèrent pourtant un rôle majeur dans la survie de notre village. Elles ont participé à leur manière à la victoire de la France et de ses alliés. Qu'hommage leur soit rendu.

Mais avant cet armistice, les combats ont redoublé d'intensité.

En mars 1918, par exemple, au prix d'un gigantesque effort, les Allemands arrivent à Château-Thierry et bombardent Paris avec des canons à longue portée !

Dès avril, l'offensive allemande sur la Somme est stoppée. Le 18 juillet 1918, l'armée française passe à la contre-offensive avec les premières troupes américaines dans la région de Villers-Cotterêts. Partout les Allemands reculent.

Pendant ce temps, en Allemagne, les mutineries, grèves et les insurrections se multiplient. Un début de révolution éclate même le 3 novembre pouvant laisser craindre comme en Russie que le pays ne tombe sous une “dictature communiste”. Le gouvernement et les chefs militaires tentent de convaincre l'empereur Guillaume II d'abdiquer. C'est chose faite le 9 novembre.

Deux jours plus tard, Allemands et Alliés signent l'arrêt des combats le 11 novembre 1918 dans l'attente du traité de paix définitif.

Quatre ans de conflit généralisé laissent plus de 10 millions de morts. De nombreuses régions comme le nord de la France sont transformées en champs de ruines.

Toutes les communes de France ont vu leur population décimée. A toulaud, ce sont plus de 70 hommes dans la force de l'âge qui manquent à l'appel créant un déséquilibre durable dans la pyramide des âges.

Plus tard, c'est le 28 juin 1919, à Versailles, qu'est signé le traité de paix, qui met réellement fin à l'état de guerre.

La liste des soldats Toulaudains qui ne reviendront pas du front s'allonge encore inexorablement et fait de 1918 l'année la plus meurtrière pour notre commune.

C'est leur rendre hommage que de les citer.

- **Louis Paul Roumezin**, né le 26 mai 1896 à Champis, soldat de 2ème classe du 76ème régiment d'infanterie ; il est tué à l'ennemi le 09 juin à Gury (Oise).
- **Joël Jouvet**, né le 12 novembre 1898 à Alboussière, fils de Jean-Pierre Joël et d'Augustine Valla du secteur de Gournier à Toulaud, soldat au 22ème régiment d'infanterie ; il décède le 21 décembre à l'hôpital de Vichy (Allier) des suites de maladies contractées en service.
- **Elie Joël Gourdol**, né le 23 février 1883 à St Basile, 2ème classe du 1er bataillon de chasseurs à pied ; il est tué à l'ennemi à Alaincourt (Somme) le 9 janvier.
- **Simeon Fontbarlet**, né en 1881
- Henri Faure, né en 1895 à St Peray, habitant du secteur de Jaquet-Nodon
- **Fréderic Jules Coutelier**, né le 16 juin 1896 à Toulaud, chasseur de 2ème classe, il décède des suites de blessures reçues sur le champ de bataille dans le département de l'Aisne. Il fut décoré de la croix de guerre.
- **Henri Cyprien Sauvergeat**, né le 17 juin 1895 à Toulaud ; il était fils de Raphael Sauvergeat devenu maire de Toulaud l'année suivante. Caporal au 67éme bataillon de chasseurs Alpins, il meurt à Juvigny (Aisne) le 20 septembre. Il fut décoré de la croix de guerre.
- **Léon Fréderic Sonier**, né le 11 avril 1891 à Toulaud, soldat du 345ème régiment d'artillerie lourde, il trouve la mort bien loin de Toulaud à Salonique en Grèce le 04 décembre trois semaines après la signature de l'armistice.
- **Aimé Jean-Pierre Rey**, né le 26 septembre 1880 à Gi-lhac et Bruzac, combattant du 115ème régiment d'artillerie lourde ; il décède à l'hôpital de Nîmes le 27 octobre.
- **Elie Fréderic Sahy**, né le 15 août 1893 à Gilhac et Bruzac, soldat de 2ème classe affecté à la 14ème compagnie du 256ème régiment d'infanterie ; il trouve la mort le 15 octobre à Charleville dans les Ardennes.
- **Fréderic Jules Viougeat**, né le 11 novembre 1890 à Toulaud, soldat au 145ème régiment d'artillerie lourde ; il trouve la mort en Grèce, à Salonique, une semaine seulement avant la signature de l'armistice le 05 novembre. Son nom n'est pas inscrit sur le monument aux morts de la commune.
- **Léon Simeon Cornut**, né le 09 juillet 1888 à Toulaud, cultivateur à Gournier, il combat au sein du 55eme régiment d'infanterie, il trouve la mort sur le champ de bataille le 10 juin à Marest sur Matz (Oise)
- **Rémy Jean-Pierre Mounier**, né à Toulaud le 22 mai 1898, fils de Jean-Louis Theodore et de Victoire Crouzet, incorporé au 4éme régiment colonial, il décède le 29 août à l'hôpital de Villeurbanne suite à une maladie contractée en service.
- Léon Chapelon, né le 31 août 1892 à Alboussière, fils de Jacques Victor et Léonie Velit de Toulaud, soldat de 2ème classe au 8ème régiment de dragons ; il décède à l'hôpital temporaire de Dunkerque le 29 octobre suite aux blessures reçues au combat.
- **Alphonse Jacques Chalamet**, né le 05 octobre 1890 à Toulaud, adjudant au 99ème régiment d'artillerie ; il décède le 28 avril à l'hôpital de Petite Synthe (ancienne commune du département du Nord).
- **Gabriel Auguste Seignobos**, né le 07 avril 1886 à Toulaud fils d'Auguste, il est cultivateur aux Bonnets, soldat au 164ème régiment d'infanterie ; il trouve la mort le 10 juin sur le champ de bataille à Chiry (Oise).

D'autres noms figurent sur la stèle du monument aux morts de Toulaud. Je n'ai, pour ceux-là, pas retrouvé leur trace dans les archives consultées. Certains d'entre eux sont décédés dans les années qui suivirent suite à leurs blessures reçues au combat ou encore de maladies contractées sur le front.

A la fin de cette année-là, les États européens entrent donc dans la paix mais avec des dettes considérables contractées pour l'essentiel auprès des États-Unis. Ces derniers apparaissent comme les grands vainqueurs de la guerre bien que les troupes Américaines n'y aient participé que de façon marginale la dernière année.

Aujourd'hui, en 2018, l'Europe est enfin en paix mais des conflits sont en cours dans d'autres régions du monde où la France est engagée. Restons optimistes et vigilants !

Christian Audemard

Sources : registres de l'état civil communal. Site web "mémoires des hommes", données personnelles, archives départementales

PAROLE DE TOULAUDAINS

Le Toul'horizon a choisi depuis 2014 d'ouvrir ses colonnes à l'intention des toulaudains qui souhaitent s'exprimer sur un sujet en lien avec la commune.
Le comité de rédaction se réserve le droit de choisir parmi les sujets proposés par nos concitoyens.
En revanche, il n'exerce ensuite aucune censure ni modification sur le texte sélectionné qui, de ce fait, n'engage que son auteur.

Cette année, c'est *Marie-Claude Arcos*, qui nous révèle une page oubliée, mais non moins digne d'intérêts, de l'histoire de notre village.

Des réfugiés Belges à Toulaud

Lorsque j'ai traversé pour la première fois la cour de l'école élémentaire, il y a quelques années, une petite plaque en marbre apposée au mur, a attiré mon attention.

Il y est écrit : ***« les réfugiés belges en témoignage de reconnaissance à la commune de Toulaud. 1940 »***

Nombreux ont été les Toulaudains que j'ai interrogés à ce sujet, mais aucun n'a pu satisfaire ma curiosité.

Jusqu'au jour où l'une de mes amies, à qui j'en ai parlé par hasard, m'a communiqué les coordonnées d'une Toulaudaine qui vivait en Belgique et qui s'était mariée avec un de ces réfugiés.

J'ai ainsi pu la contacter par téléphone. Voici le récit qu'elle m'a fait.

Mai 1940.
Un car, avec une trentaine de Belges arrive à Toulaud.
Ces réfugiés venaient d'Aubange, petite ville située tout près de la frontière française.
L'armée allemande avait envahi la Belgique, et Aubange avait déjà été bombardée.

Sur conseil de leur municipalité et aussi parce que les usines sidérurgiques étaient arrêtées, ces Aubangeois ont décidé de quitter leur commune et de passer en France, amenant avec eux d'anciens ouvriers de la ligne Maginot.

Ces réfugiés vont errer quelque temps sur les routes de France.

Le pasteur de Toulaud ayant connaissance de leur venue, organise l'accueil dans des maisons inhabitées.
Il y avait très peu d'enfants parmi eux mais plutôt des célibataires et des couples qui parfois ont été séparés à leur arrivée, probablement pour faciliter leur installation.
La cuisine était assurée par une réfugiée dans une sorte de cantine.

Parmi ces Belges se trouve Josy Thommès, célibataire de 26 ans (dont les trois frères étaient partis à la guerre) mais qui avait été ajourné pour raisons de santé.

Emilienne Brunel, jeune Toulaudaine de 20 ans, qui habite le village, va faire sa connaissance à cette occasion.
Ces réfugiés resteront à Toulaud quatre mois. Une petite-fille naîtra même à Saint-Péray car il y avait parmi eux une femme enceinte.
Le 9 septembre 1940, ils retournent en Belgique mais Emilienne continue de penser à Josy.

En 1943, alors que la France est occupée, avec sa sœur Elise, elle va partir en Belgique pour le revoir.
Pour faire ce voyage, elles n'avaient que leur carte d'identité et pas de laissez-passer.
Arrivées à Mont Saint-Martin, les deux sœurs vont traverser la frontière à travers bois avec une femme qui leur servait de passeur.

Les Allemands occupaient Aubange et le couvre-feu était de rigueur.
Emilienne retournera ensuite à Toulaud

La plaque apposée à l'école élémentaire

et continuera de correspondre avec Josy.
Les deux jeunes gens vont alors décider de se marier.
Mais Aubange étant un fief catholique conservateur, Emilienne, protestante doit suivre une longue période de catéchisme.
C'est ce qu'elle fera et le mariage aura lieu le 19/4/1944.
De cette union, est née une fille.

Josy Thommès et son épouse sont maintenant décédés mais quand je me suis entretenue, il y a quelques années, avec Emilienne, celle-ci, bien que déjà très âgée, se rappelait parfaitement cette époque. Comme elle se souvenait avec beaucoup d'émotion des étés où elle descendait passer le mois d'août en famille à Toulaud.

Une seconde plaque, au cimetière, fait également référence à cet événement

FILETS DE ROUGETS FLAN DE QUINOA SAUCE PESTO

Pour quatre personnes

INGRÉDIENTS :

12 filets de rougets
50 gr de quinoa
30 gr de poudre d'amande
30 gr de parmesan
1 gousse d'ail
1 branche de basilic
12 cl d'huile d'olive
2 cuillères à soupe de vinaigre balsamique
1/2 dl de crème fraîche
1 œuf
Sel, poivre, piment d'Espelette

Cuisson du quinoa :

Rincez le quinoa dans une passoire, versez-le dans une casserole avec deux fois son volume d'eau. Portez à ébullition, baissez le feu et laissez cuire à couvert à feu doux jusqu'à ce que l'eau soit absorbée. Coupez le feu et laissez gonfler encore 15mn.

Dans un saladier, mélangez la crème et l'œuf, assaisonnez sel et piment d'Espelette, ajoutez le quinoa, vérifiez l'assaisonnement. Remplissez 4 moules ou 4 tasses bien beurrées avec la préparation, placez dans un plat au bain marie. Mettre au four 30mn à 150°.

Préparation du pesto :

Mixez l'huile, l'ail, le parmesan, le vinaigre balsamique et le basilic. Salez et poivrez.

Cuisson des rougets :

Dans une poêle anti adhésive chaude avec un peu d'huile d'olive, déposez les filets côté peau, salez et poivrez, cuire une minute, tournez les filets et cuire encore 2 minutes.

Dressez sur assiette avec le flan quinoa et le pesto.

POIRES ROTIES CARAMEL BEURRE SALE

Pour quatre personnes

INGRÉDIENTS :

4 poires Comice
40 gr de poudre d'amande
40 gr d'amandes effilées
40 gr de farine
40 gr de sucre semoule
50 gr de beurre
Sel
Quelques gouttes d'extrait de vanille

Pour le caramel :
100 gr de sucre
20 cl de crème fraîche
50 gr de beurre demi- sel

Préparation :

A l'aide d'un couteau économe, pelez les poires entières, ôtez les pépins par la base.

Mélangez poudre d'amande, farine, sucre, beurre, vanille afin d'obtenir un mélange sableux.

Garnissez les poires par-dessous avec ce mélange. Disposez-les dans un plat beurré, ajoutez un demi verre d'eau. Cuire au four 30 minutes à 200°.

Versez le sucre dans une casserole, ajoutez un peu d'eau, cuire jusqu'à ce que le caramel soit bien doré. Retirez du feu, ajoutez le beurre, mélangez et ajoutez la crème fraîche *(attention à la réaction)*, débarrassez.

Dressez dans les assiettes, nappez de caramel, décorez avec des amandes effilées grillées.

COMITE MUNICIPAL CULTURE ET LOISIRS

Concours Photos

Après une période transitoire, le Comité Municipal Culture et Loisirs revient avec une nouvelle équipe. Nathalie Aubert, conseillère municipale, en est la nouvelle présidente et s'appuiera sur une équipe de bénévoles et élus dynamique et motivée.

Sa vocation ne change pas : promouvoir, organiser et intensifier toutes manifestations sur la commune.

Nous commencerons donc l'année 2018 en vous proposant un "concours photos" ayant comme thème notre village.

Ce concours durera toute l'année, à raison d'une photo sélectionnée chaque mois, laquelle sera postée sur notre site internet. Les plus beaux clichés seront récompensés.

Le règlement de ce concours ainsi que ses modalités d'inscription vous seront dévoilés d'ici fin décembre sur notre site internet.

En attendant de découvrir votre vision de notre village, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

MEILLEURS VŒUX

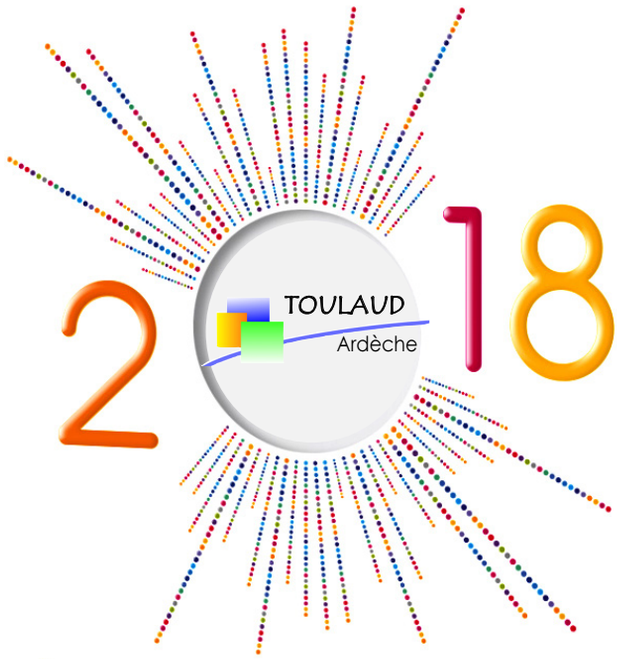

L'équipe municipale

vous donne rendez-vous

le vendredi 12 Janvier 2018

à 18h30

pour dresser le bilan

des actions menées

et évoquer

les perspectives à venir.

Salle polyvalente, rue des Associations 07130 TOULAUD

Toul'Horizon

Magazine d'informations municipales de la Mairie de Toulaud

Adresse : 85, rue du Moulin de l'Aure - 07130 Toulaud

Responsable de la publication : Christophe Chantre

Réalisation : Mairie de Toulaud (07130)

Comité de rédaction :
Patrice Pommaret, Christian Audemard, Stéphane Chantepy, Jean-Noël Chantre, Nathalie Dubus-Viossat, Bérénice Degiorgi, Christophe Delay.

Maquette, mise en page : Patrice Pommaret

Impression : Imprimerie Despesse (Valence)

Tirage : 850 exemplaires.

Distribution : Conseil Municipal.

Photos de couverture :
http://acsseyssinet.over-blog.com
Cabinet Réflexité (Lyon)

Le Conseil Municipal remercie tous les annonceurs pour leur participation.